

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2312 - MERCREDI 20 MAI 2015

Dialogue politique

L'opposition décline l'offre de Joseph Kabila



Quelques leaders de l'opposition

Hormis l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui n'a pas signé la déclaration commune, les grandes formations de l'opposition ont décidé de rejeter ces nouvelles tractations qui viseraient, d'après elles, à

contourner la Constitution pour maintenir l'actuel chef de l'État au pouvoir. Vital Kamerhe et compagnie déclarent ne pas voir l'opportunité d'engager ce nouveau dialogue qui risquerait de les entraîner dans un schéma de transition

et éventuellement déboucher sur un « glissement du calendrier électoral en violation de la Constitution ».

La seule voie d'issue pour contourner la crise politique actuelle résiderait, dans leur entendement, à l'acceptation de

leur contre-proposition du calendrier électoral réaménagé qui propose à ce que les élections locales, municipales et urbaines, extrêmement budgétivores, soient postposées après 2016.

Page 13

JUSTICE SUD-AFRICAINE

Le pasteur Joseph Mukungubila ne sera pas extradé en RDC

Le tribunal de Johannesburg a décidé d'abandonner les poursuites engagées contre le leader de l'Église de restauration à partir de l'Afrique noire, accusé d'avoir fomenté les attaques du 30 décembre 2013 à Kinshasa. Jugeant insuffisants les éléments de preuves apportés par la RDC, cette juridiction sud-africaine a, en voie de conséquence, rejeté la de-

mande d'extradition de ce chef spirituel formulée par les autorités de la RDC.

Aussitôt libéré, le très controversé « Homme de Dieu » a invité le gouvernement de la RDC à libérer illico presto ses adeptes encore en détention à la prison militaire de Ndolo et en attente de la fixation de la prochaine audience après deux reports répétitifs. Page 12

SUD-KIVU

Plaidoyer du réseau Caritas en faveur des réfugiés burundais



Des réfugiés burundais dans un centre de transit à l'est de la RDC

L'ONG catholique Caritas vient de voler au secours des réfugiés burundais à Luvungi, localité située à 60 km de la cité d'Uvira dans la province du Sud-Kivu. Les trois cent vingt et un ménages bénéficiaires ont reçu une assistance en vivres et non-vivres constitués, entre autres, de plus de trois tonnes de farine de maïs, plus d'une tonne de haricots, trois cent vingt-deux litres d'huile végétale, etc.

Entre-temps, Caritas poursuit le plaidoyer pour mobiliser des ressources nécessaires devant l'aider à apporter sa contribution à la réponse humanitaire en faveur de ces personnes fuyant les troubles préélectorales au Burundi. Par ailleurs, vu les mauvaises conditions d'accouchement notifiées dans ce camp, le besoin en kits de santé de la reproduction, notamment des kits d'accouchement et des kits de dignité, devrait être satisfait.

Page 12

CONSÉCRATION

Maïsha industrie culturelle a ouvert ses portes



Coupe du ruban symbolique à l'entrée du centre éafiki

Inauguré le 16 mai, le site en plein réaménagement a pour mascotte une sculpture de femme vêtue en pagne dévoilée à la suite de la coupe du ruban symbolique suivie d'une visite guidée des lieux. Vraisemblablement, « l'industrie culturelle Maïsha » se veut le porte-étendard de la mise en valeur du patrimoine culturel congolais, très riche dans sa diversité ». La mission que s'assigne cet espace est de faire en sorte que la culture congolaise puisse refléter la fierté du peuple congolais, de génération en génération. Maïsha Park entend contribuer à porter la jeunesse à mieux la connaître, de sorte à en perpétuer les valeurs et avoir de quoi se faire prévaloir vis-à-vis d'autres nations dans la sphère de la mondialisation. C'est un cadre propice où les jeunes pourront élargir leurs connaissances et s'ouvrir à d'autres horizons culturels.

Page 14

ÉDITORIAL

Subtil !

La première phase – celle du débat informel qui oppose depuis des mois tenants et adversaires d'un changement de la Constitution – ayant permis de jauger les arguments des uns et des autres, s'ouvre aujourd'hui, la deuxième phase du processus qui doit permettre au Congo d'adapter sa gouvernance aux réalités de ce temps. Mais, cette fois et de façon plus formelle, elle permettra à la plus haute autorité de l'État, le Président de la République, d'écouter en direct ce que pensent en leur for intérieur les personnalités qui, à un titre ou à un autre, ont leur mot à dire dans l'évolution de nos institutions.

S'il fallait une preuve que Denis Sassou N'Guesso n'a pas, n'a jamais eu, contrairement à ce que disent ses détracteurs, l'intention de passer en force en imposant sa propre conception de l'équilibre des pouvoirs, elle nous sera donnée à partir de ce jour. Car même si ce qui se dira lors de ces rencontres ne sera pas relayé vers l'opinion publique par les médias, le simple fait que celles-ci se tiennent avant l'ouverture du dialogue dit « inclusif » prouve la volonté du chef de l'État d'écouter ce que pensent les forces vives de la Nation.

Ainsi, lorsque débute la troisième phase du processus, celle du débat public, personne ne pourra prétendre avoir été tenu à l'écart de la démarche visant à doter notre pays d'institutions modernes. Qu'ils acceptent ou non l'invitation du Président de la République, les « *dirigeants des partis politiques, acteurs des organisations de la société civile, responsables des confessions religieuses, dirigeants de certaines institutions constitutionnelles et personnalités* » invités à débattre avec lui auront bien été associés à cette nouvelle et décisive étape du « chemin d'avenir ».

Vue de l'extérieur, la nouvelle phase qui débute témoigne de la volonté de Denis Sassou N'Guesso d'assembler les pièces du puzzle démocratique avant de le présenter au peuple congolais. Et pour ceux qui vécurent les affres des crises successives ayant marqué, puis suivi la Conférence nationale de 1991, elle montre une fois encore la volonté du chef de l'État de ne prendre aucune décision qui ne soit précédée d'une véritable concertation. N'oublions jamais que c'est en agissant ainsi qu'il est parvenu à réunifier la nation congolaise au sortir des guerres civiles de 1993, 1997 et 1998.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Juste Désiré Mondelé souhaite une sortie heureuse du débat sur la constitution

Au cours d'une tribune télévisée consacrée à la commémoration du premier anniversaire du congrès extraordinaire du Club-2002, parti pour l'unité et la République, le secrétaire général de cette formation politique, Juste Désiré Mondelé, a assuré les journalistes qui animaient la tribune que le Congo n'a plus besoin de sombrer dans la violence aveugle mais doit mettre son cap vers les horizons nouveaux de développement.

Répondant aux questions des journalistes sur la problématique du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, il a clairement rappelé

il possède, a-t-il insisté, des élus dans presque tous les départements du Congo. C'est pour dire, a-t-il précisé, que le Club 2002 n'est pas une organisation familiale.

Juste Désiré Mondelé a justifié l'engagement de son mouvement au changement de la Constitution en s'appuyant sur le thème de son premier congrès extraordinaire de 2014 qui soutenait l'avènement d'une nouvelle république. En outre, il a fait remarquer aux journalistes que l'actuelle loi fondamentale présente beaucoup de limites. Il a pris, entre autres exemples, l'impossibilité pour les parlementaires de disposer



Juste Désiré Mondelé

des moyens coercitifs pour mieux contrôler l'action du gouvernement. Dans son argumentaire, il a indiqué que le changement de la loi fondamentale n'empêche pas l'alternance comme le prétendent plusieurs hommes politiques congolais habitués par la peur d'affronter, pour une énième fois, l'actuel président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur le terrain de la bataille électorale, conscients de son poids électoral. Le secrétaire général du Club-2002 Pur a affirmé que son mouvement est favorable au dialogue national inclusif. Car, a-t-il pré-

senté sur l'ensemble du pays et

cisé, les Congolais disposent d'un génie exceptionnel leur permettant de trouver les solutions idoines à leurs différends politiques sans parfois l'intervention de la communauté internationale.

Juste Désiré Mondelé a indiqué, sans sourciller, que son parti fonctionne bien une année après le premier congrès extraordinaire. En témoigne les résultats aux élections locales et sénatoriales sanctionnées qui ont permis au Club 2002-PUR de gagner une vingtaine de conseillers locaux sur l'ensemble du territoire national et deux sénateurs. « *Notre parti est présent dans les bureaux des conseils communaux de Pointe-Noire et de Brazzaville. Les heureux élus occupent les postes de premiers secrétaires* », a-t-il précisé.

Répondant à un journaliste désireux de connaître les sources de financement du Club 2002-Pur, l'orateur a dit que le parti vit des cotisations statutaires, extrastatutaires, des dons et legs et de la subvention du ministère de l'Intérieur aux formations politiques ayant des élus. Il a assuré les journalistes et l'ensemble des téléspectateurs que Guy Wilfrid César Nguesso, président du conseil de surveillance, parvient à concilier sa vie pastorale et la politique.

Juste Mondelé a rappelé les circonstances de retour à la politique du président fondateur qui avait déjà annoncé son retrait des activités politiques. « *Cela montre l'intérêt que le président fondateur accorde à la vie de notre instrument politique. Il tient à sa survie et à la valeur du combat mené par le Club-2002 Pur* », a-t-il expliqué. Notons que le Club-2002 Pur a été créé en 2002. Il est un parti affilié à la majorité présidentielle.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-kouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL
Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ
Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION
Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

INFORMATIQUE
Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE ASSOCIATIVE

La CAUPDC dit «oui» au changement de la constitution

A la faveur d'un point de presse qu'elle a tenu le 18 mai à Brazzaville, la Coalition des associations unies pour la paix et le développement du Congo (Caupdc) a réitéré son appel en faveur du changement de la Constitution du 20 Janvier 2002 tout en souhaitant que la nouvelle soit écrite en langues nationales de notre pays et vulgariser dans les écoles, les marchés, les hôpitaux et autres lieux publics, même sous la forme chantée par les artistes.

S'adressant à la presse à cette occasion, la présidente de cette plateforme de la société civile, Marie-Thérèse Laurentine Milongo a porté plus de précision sur les sons de cloches évoqués dans son allocution du 12 avril dernier à l'occasion de la sortie officielle de cette association. Sur le dialogue par exemple, celle-ci a fait savoir que notre société souscrit à la démarche. Cependant, les propos tenus par les politiques aujourd'hui, prêtent à confusion. Dès que ce dialogue sera lancé, il risquera d'être un sujet à problèmes,

a-t-il souligné. Par ailleurs mal préparé, il constitue un piège qui entrainera des conflits. Il risque d'être une source de lutte armée pour notre pays. Alors que l'objectif est d'éviter les conflits.

La disposition des cœurs compte beaucoup pour un dialogue, a-t-elle réaffirmé, même si on ne fait pas de politique avec le cœur. Mais l'absence de cœur nous a déjà conduits aux guerres. Pour la présidente de la Caupdc, le dialogue doit se poursuivre dans tous les départements du Congo, à tous les niveaux et il doit également prendre en compte la situation des Congolais à savoir les pauvres, les veuves, les orphelins, les mutilés de guerre, les aveugles, les autochtones, les handicapés, les sans-abris, les sans-emplois les sans voix et autres.

Pour Marie-Thérèse Milongo, personne ne doit se substituer au chef de l'Etat ni semer du désordre autour de son mandat avant qu'il ne s'achève. Car, a-t-

elle renchéri, comme dans un match de football, c'est lui l'arbitre central et c'est à lui seul de canaliser sans aucune pression toutes les opérations pour le bien du Congo.

Pour asseoir sa pensée, elle a ainsi appelé à la création d'un conseil traditionnel national qui sera le « mbongui du Congo » où seront gérés les problèmes des Congolais.

Abordant la question du référendum, elle a signifié que ce dernier constitue la démarche la plus démocratique. Car la démocratie est le pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple. Elle nous offre une démarche sage et adaptée, a-t-elle indiqué. Aucune autorité ne doit être au-dessus du peuple. Seul le peuple doit décider et ce qu'il décide devient une loi inviolable. Elle a terminé son propos en déclarant que la paix au Congo est une responsabilité de tous, un bien que chaque Congolais doit préserver, en évitant des discours incendiaires.

Jean Jacques Koubemba

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le PSP propose la réforme de l'État

Suite au débat qui divise de nos jours la classe politique congolaise sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 entre la majorité présidentielle et l'opposition, le parti pour la solidarité et le progrès (PSP), du président Andréol Fernand Miaka, propose une autre alternative, celle basée sur la départementalisation du pouvoir exécutif, c'est-à-dire, une réforme pure et simple de l'Etat.

À cela, il propose une démarche axée sur trois points. Pour ce parti, le président de la République, seul référent souverain, doit pour ce qui est du dialogue référendaire convoquer tous les chefs des partis politiques, pour une transition.

Il doit donner une forme authentique à l'initiative politique du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, pour une nouvelle république et pour des institutions fortes.

Il doit également, pour ce qui est du pouvoir central, proposer un gouvernement de transition comprenant tous les chefs des partis politiques de l'opposition. Quant au pouvoir exécutif, il reviendra au chef de l'Etat d'orienter les propositions des gouvernements départementaux, dans la gestion de ces derniers. Ainsi, pense le PSP, la nation

congolaise tout entière vivra une toute première grande expérience du changement des institutions de notre pays. Pour ce parti, cette façon sera en réalité une expérience inédite de la départementalisation du pouvoir exécutif, le tout marquant un changement d'époque.

« L'expérience est si belle qu'il ne coûte que de l'essayer. Nous commencerions là, une forte cohabitation politique, pour une vraie cohésion sociale. »

Cette réforme, renchérit ce parti, est sociale, humaine pour l'ensemble du peuple que majorité et opposition auraient pu par honnêteté intellectuelle et foi politique, adhérer au changement des institutions et de la Constitution du 20 janvier 2002, ne fût ce que pour faire passer une réforme historique pour le Congo.

Cette proposition, souligne ce parti, remplit l'ensemble des vases politiques. Elle a un regard profond dans le panier de la ménagère, avec une mise en valeur des départements. Ainsi, tous les partis qui s'accordent feront des alliances d'intérêts politiques, pour développer ensemble des activités socioéconomiques dans les départements qui leurs seront concédés.



Andréol Fernand Miaka

Mais tout ceci ne pourra se réaliser que grâce à une transition nationale de partage du pouvoir et des ressources dans un élan fort au service du peuple par l'union des partis politiques congolais « UPPC », transition dont la durée sera de deux ans pour une meilleure expérimentation du système de fonctionnement de cette nouvelle république. Deux ans pour fortifier ces nouvelles institutions.

Quant à la personne indiquée pour diriger cette période transitoire, le PSP propose l'actuel chef de l'Etat car, pense ce parti, si ce dernier a sollicité la réflexion de tous, c'est pour que les idées de tous soient prises en compte.

La gestion de la nouvelle république dans le cadre de son expérimentation revient au promoteur.

Jean Jacques Koubemba

CONSULTATIONS POLITIQUES

Les acteurs politiques réagissent

Les responsables des partis et associations politiques de toutes obédiences ont réagi au communiqué de la Présidence de la République annonçant le début, à partir de mercredi 20 mai, des larges consultations dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016.

La Rédaction des *Dépêches de Brazzaville* a joint au téléphone les acteurs politiques de toutes obédiences confondues pour obtenir leurs réactions suite à cette annonce présidentielle. Les partis de l'opposition congolaise réunis au sein du Front pour l'alternance démocratique et la gouvernance électorale rejettent cette proposition du chef de l'État. Ils proposent, par contre, la convocation d'un dialogue national inclusif consacré aux questions de la gouvernance électorale.

Par contre, le secrétaire général du parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a indiqué que le chef de l'État a écouté l'appel des partis et associations de la majorité présidentielle qui l'invitaient à convoquer, dans les plus brefs délais, un dialogue national inclusif devant mettre autour d'une même table les acteurs politiques congolais de tous bords. Ces consultations constituent, a-t-il renchéri, des pré-dialogues.

Il a signifié que le PCT part à ces assises sans un préalable, laissant au président de la République, initiateur de ces rencontres, la latitude de décliner l'ordre du jour des échanges. Invité à s'expliquer sur le point relatif aux rencontres groupées des acteurs politiques ou de les réunir de manière séparée, le secrétaire général du PCT a précisé que le chef de l'État, qui a convoqué ces assises, déterminera lui-même la démarche qui convient pour les conduire.

De son côté, le président de la Convention nationale des partis républicains, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, pense que sa plate-forme politique accueille favorablement cette idée. Il a souhaité qu'au cours de ces consultations soient évoquées les questions liées à la réforme institutionnelle, à la gouvernance électorale et au calendrier électoral. Parce que, a-t-il précisé, le président de la République avait déclaré que l'élection présidentielle aura lieu en 2016 et les législatives en 2017, en application des recommandations de la concertation de Dolisie. Nick Fylla a précisé que sa plate-forme n'a pas de préalables à présenter à ces consultations.

Pour la Convention nationale des républicains (CNR) du président Frédéric Bintsamou alias « Pasteur Ntumi », cette initiative obtient son assentiment dans la mesure où le CNR est parmi les premiers à avoir sollicité la convocation d'un dialogue national inclusif. Ainsi, en attendant de publier une déclaration officielle, le mouvement du « pasteur Ntumi » salue l'initiative du président de la République.

Les partis du Centre apprécient la convocation de ces consultations nationales. Car, a dit Jean Michel Bokamba Yangouma, ce groupement de partis et associations avait toujours plaidé pour la solution idoine au débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. D'où la création par les partis du centre de l'initiative nationale pour l'apaisement.

Pour Jean-Michel Bokamba Yangouma, ces consultations préparent le dialogue national inclusif que son parti avait appelé de tous ses vœux. Elles conduiront assurément, a-t-il dit, à la convocation de ces assises.

Roger Ngombé

AMÉNAGEMENT ROUTIER À BRAZZAVILLE

Un mur s'écroule et cause un mort vers Ciespac

Il est 12 heures, le mardi 19 mai, sur la Route nationale n°2, dans la partie nord de Brazzaville à hauteur de Ciespac. Les équipes de l'entreprise Gutierrez sont en pleins travaux d'agrandissement de la route nationale N°2. Ceux-ci exigent des ouvertures pour une meilleure évacuation des eaux. C'est à ce titre que les ouvriers se sont mis à aménager un caniveau sur la rue Ndzakou pour permettre une meilleure circulation des eaux vers le ravin situé à moins de 100 mètres de la route.

C'est pendant ces travaux qu'un mur de clôture d'une des habitations va s'écrouler. Bilan : un ouvrier grièvement atteint à la clavicule. L'infortuné a fini par succomber à l'hôpital. De nombreuses interrogations accompagnent ce décès accidentel. Le fameux mur obéissait-il aux normes architecturales ou est-ce une erreur d'expertise émanant de l'entreprise ? Certains témoins évoquent des travaux ont été suspendus.

La rédaction

SECTEUR PÉTROLIER

De nombreux défis pour le nouveau directeur général de l'Arap

Nommé en conseil des ministres du 25 mars dernier, le nouveau directeur de l'Agence de régulation de l'aval pétrolier, Ernest Denis Souamy, a pris ses fonctions officiellement le 18 mai. Le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Serge Bouiti Viaudo, l'a investi en présence d'autres acteurs du secteur pétrolier. Ernest Denis Souamy remplace Jean Félix Akouala l'intérimaire de Charles Alain Obanga, décédé depuis septembre de l'année dernière.

Comparativement à d'autres agences de régulation, l'Arap n'existe que de nom. Le nouveau locataire est conscient des difficultés que connaît la structure. En effet, l'agence travaille avec un effectif dérisoire. Le personnel est peu qualifié malgré des formations et l'expertise des anciens.

Créée en 2006, l'Arap n'a bénéficié d'une subvention qu'en 2008 soit 2,3 milliards. Cela a servi au fonctionnement et au paiement des salaires des agents. Depuis, son personnel ne perçoit plus de salaires et ne se contente que de primes et des frais de missions lors de leurs interventions dans les stations. Ce qui sous entend des pots de vin.

Jean Félix Akouala a transmis à son successeur tous les dossiers liés à l'Arap : les décrets portant création, les textes qui régissent l'aval pétrolier, les effectifs du personnel, le budget 2015 chiffré à plus d'un milliard, les subventions de l'État ainsi que les rapports financiers. Les

dossiers en instance concernant la dette du fournisseur de l'Arap, la tenue du conseil d'administration, le suivi et contrôle des actifs.

Pour la tâche qui l'attend, le nouveau directeur compte travailler avec le comité de direction. Son action reposera sur la base non seulement de leur orientation mais mieux de la politique et la stratégie du pays en la matière. Sa préoccupation majeure est celle d'établir les équilibres nécessaires entre les industriels et l'État. Les premiers ont investi et veulent de la rentabilité de leur investissement. Le second a proposé des cahiers de charge et attend une reconnaissance internationale pour le Congo au sujet du respect des standards internationaux. Mieux encore, au niveau du budget, qu'il y ait la fiscalité pétrolière qui apporte ce qu'il faut. « Nous ne ménagerons aucun effort pour créer le cadre de concertation nécessaire pour que tous les ac-



La photo de famille

teurs de l'aval parlent de la même chose en satisfaisant le consommateur final qui n'est autre que le Congolais », a conclu, le nouveau directeur général de l'Arap.

À propos de l'ARAP...

Il faut préciser que l'Arap est un maillon important de la chaîne de l'aval pétrolier. Ce dernier concerne le raffinage, la vente et la distribution des produits de raffinerie. « L'agence de

régulation est un arbitre. Il est l'interface entre l'État et ceux qui ont investi dans ce secteur. Pour le moment, on ne voit que les produits pétroliers, alors que c'est un grand segment de l'industrie pétrolière », a signifié Ernest Denis Souamy.

En effet, créée par loi n°31-2006 du 12 octobre 2006 et placée sous la tutelle du ministre des Hydrocarbures, l'Arap a pour mission de veiller au res-

pect de la mise en œuvre des mécanismes de stabilisation des approvisionnements et de la régularité de la distribution des produits pétroliers sur le territoire national ; à la constitution et à la gestion des stocks de sécurité et des stocks stratégiques ; au respect de la mise en œuvre des mécanismes de stabilisation des prix des produits pétroliers sur le marché national au moyen d'un fonds ; et à l'observation de la réglementation, des cahiers de charges et des normes applicables aux activités régies par cette loi.

Il s'agit donc d'une structure importante qui devrait permettre au secteur concerné d'être plus profitable qu'hier. Car, à l'époque, il s'agissait pour le distributeur principal (Hydro-Congo) de mettre à la disposition des consommateurs les produits pétroliers de la Congolaise de raffinage (CORAF). Désormais, dans des conditions de libéralisation des activités de ce secteur, les usagers sont devenus des clients potentiels. Plus encore, le secteur aval pétrolier recourt davantage à toutes les techniques de marketing en vue d'une satisfaction certaine des consommateurs.

Nancy France Loutoumba

Scanner - Radiologie numérique - Endodontie - Parodontologie - Implantologie - Prothèse - Pédodontie - Orthodontie

Cabinet Dentaire SEMINET

OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Secrétaire médicale

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'Immeuble CNSS, recherche trois (3) secrétaires médicales bilingues (Français - Anglais) jeunes diplômées même sans expérience professionnelle pour les deux cabinets (Pointe noire et Brazzaville).

Les candidates retenues suivront une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail: secretariat-bzv@cdseminet.com;secretariat-pnr@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

Nb : les candidates de Pointe noire doivent résider à Pointe - Noire.

Date limite des dossiers le 22 mai 2015.

AVIS DE RECRUTEMENT

Société de la place exerçant dans le secteur du BTP recrute à Brazzaville un comptable, un caissier et une secrétaire, justifiant d'une expérience professionnelle. Pour tout renseignement veuillez contacter les numéros ci après : 22 608 38 66 / 05 304 63 92.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Fourniture de matériels de dragage au GIE-SCEVN / Bangui, République Centrafricaine

Le Groupement d'intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables CONGO/RCA (GIE-SCEVN), sur financement de l'Union Européenne, envisage d'attribuer un marché de fournitures pour l'acquisition de matériels de dragage en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offres et l'avis de marché détaillé peuvent être obtenus gratuitement sur le site web du GIE-SCEVN (www.gie-scevn.com), rubrique publication.

La date limite de remise des offres à la Représentation du GIE-SCEVN à Bangui (RCA) sise à Kolongo est fixée au 22 juillet 2015 à 10 heures, heure locale. Aucune offre ne sera acceptée après cette date limite.

L'ouverture des offres en séance publique, devant les soumissionnaires qui le souhaitent, aura lieu le 22 juillet 2015 à 12 heures, à la Représentation du GIE-SCEVN à Bangui (RCA).

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Ceux qui détruisent le monde, ce ne sont pas ceux qui font le mal, mais ceux qui choisissent de regarder sans rien faire »

Sidiki kaba, ministre de la Justice du Sénégal, Le Soleil, 19 mai 2015

« La contestation se nourrit des difficultés économiques, du chômage élevé, de la hausse des prix et d'absence de projets fédérateurs. »

Francis Kpatindé, Maître de conférences à Sciences-Po, La Croix, 15 mai 2015

« Il n'est jamais trop tard pour reconnaître devant un peuple que l'on s'est trompé. »

Eddie Komboïgo, ancien député, 47 ans, nouveau président du CDP, le parti du président déchu Blaise Compaoré, RFI, 13 mai 2015

« Dans la mondialisation, il ne faut pas être protectionniste mais collaboratif. »

Carlos Moedas, commissaire européen chargé de la recherche, de la science et de l'innovation, Le Monde du 20 mai 2015

« Quand les femmes réussissent, elles apportent de la diversité dans l'élaboration des politiques et de l'inclusivité » dans l'action publique. »

Sri Mulyani Indrawati, directrice générale de la Banque mondiale, Le Soleil, 19 mai 2015.

MUNICIPALITÉ

Des élus du MCDDI boudent la dénomination du marché Total de Bacongo

Le collectif des conseillers du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de la ville de Brazzaville ont exigé le retrait du projet de délibération portant dénomination du marché Total, module A et B en marché Bernard Kolélas, alors que se tient la 2^e session ordinaire du Conseil départemental et municipal de Brazzaville dont les travaux s'achèvent le 22 mai.

Le projet a été inscrit comme deuxième affaire sur les 19 prévues au cours de cette 2^e session ordinaire. Le bureau exécutif du Conseil justifie ce choix « qui n'est pas fortuit » par la réputation du nom de Bernard Kolélas intimement lié à l'environnement du marché Total, dont plusieurs zones, à l'instar des étals plantés derrière sa résidence et l'arrêt de bus situé non loin, portent le nom.

« Bernard Kolélas a marqué d'un sceau tout particulier la mémoire collective de toute une nation en général et de celle des Brazzavillois en particulier. Le marché Total et tous les quartiers environnants résonnent et résonnent encore du nom de Bernard Kolélas. Il n'est donc pas étonnant pour le Conseil municipal de Brazzaville, qu'après la dénomination du Centre sportif de Makélékélé en son nom, le tour revienne au plus grand marché de Brazzaville », souligne l'exposé des motifs du projet. Cependant, les conseillers du MCDDI estiment que la dénomination « Total » doit demeurer pour sa réputation nationale et internationale. « De génération en génération, les brazzavillois ont en mémoire l'appellation de Total. Par ailleurs l'appellation de

Total peut à l'avenir approcher cette grande société pétrolière pour des aides multiformes dans l'amélioration des conditions de vie de ses usagers et la continuation de la modernisation de ce marché », ont-il déclaré dans une fiche adressée au président du Conseil départemental et municipal, Hugues Ngouélondélé.

« L'esplanade du Centre sportif de Makélékélé situé à 300 m du marché Total a déjà été dénommé en 2010 Place Bernard Kolélas (délibération n°009-2010/MID/DB/CB/CDM/PS), les conseillers du MCDDI se reconnaissent en cette délibération », précisent-ils.

S'appuyant sur l'exemple du grand marché de Ouenzé qui est dénommé marché Ntsié-Ntsié Norbert qui fut l'un des grands commerçants de la localité, les conseillers du MCDDI suggèrent, par ailleurs, que le marché Total reprenne le nom d'un important marchand de la zone ayant marqué l'histoire de celui-ci. Allusion faite à Sita Dia Tsiolo, Ngoma Mayassi, Albert Kindou qui pourraient être immortalisés pour l'œuvre immense dans la réputation du marché.

Pour immortaliser à jamais le nom de Bernard Kolélas, les conseillers du MCDDI souhaitent qu'une stèle

soit érigée en sa mémoire à la place qui porte déjà son nom. Ils veulent également que soit dénommé le complexe sportif en construction : Complexe sportif Bernard Kolélas dès son inauguration. « Ce sera une manière de mieux valoriser la mémoire du Président Bernard Kolélas », maintiennent-ils. Dans le même élan, les chefs de quartiers de Bacongo, réunis vendredi 15 mai sous la présidence du maire de l'arrondissement, ont également rejeté l'idée de cette dénomination. « Étant donné que le nom du marché Total est historique et connu de tout le monde. A cet effet, les chefs de quartiers, les secrétaires et la population de Bacongo souhaitent que le nom du marché Total soit maintenu », restitue une correspondance du maire de Bacongo au président de la 2^e commission du Conseil départemental et municipal de Brazzaville.

Le marché Total de Bacongo est le plus grand de Brazzaville. Il a été créé en 1957 par François Niamankessi, alors adjoint au maire de Bacongo. Le nom de marché Total lui avait été attribué en raison de l'existence d'une station de la société Total et d'une grande gare routière à proximité.

Le 18 février dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait procédé à l'inauguration du premier module et à la pose de la première pierre du deuxième module du marché Total.

Quentin Loubou

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 23 Mai 2015 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la société Afric à Mpila. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- 5 Land Cruisers manuelles
- 2 Chevrolet Impala automatiques
- 1 Chevrolet Suburban automatique
- 1 Groupe électrogène, marque Ghaddar, 30 KVA
- 1 Groupe électrogène, marque Olympia, 20 KVA
- 2 Groupes électrogènes, marque Olympia, 40 KVA
- 1 Groupe électrogène, marque ONAN, 30 KVA

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 21/05/2015 et Vendredi 22/05/2015 de 9H00 à 16H pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente
Mode de paiement: EN ESPECES SUR PLACE!!!

SOYEZ LES BIENVENUS



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	18 au 22 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

CENTRAFRIQUE

L'ONU plaide pour une application urgente des recommandations du Forum de Bangui

Le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), a exhorté ce week-end toutes les parties prenantes au récent Forum de paix et de réconciliation inter centrafricain, à honorer leurs engagements concernant le processus DDR, la tenue rapide d'élections présidentielle et législatives, ainsi que la rétablissement du pouvoir judiciaire.

Dans un communiqué de presse ce samedi 16 mai, les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont salué le courage et la détermination qui ont permis la tenue du dialogue de Bangui. Le Conseil s'est félicité en outre de l'adoption à l'issue des assises, d'un Pacte républicain qui prévoit « l'organisation d'élections présidentielle et législatives dans les plus brefs délais, la décentralisation du pays et le renforcement de son pouvoir judiciaire. »

L'instance onusienne a encouragé à cet effet les groupes armés à poursuivre le processus Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) de leurs troupes. Les groupes politiques armés, anti-balaka et ex-séléka,

se sont engagés à soutenir le processus de désarmement de tous les combattants, le cantonnement des éléments dans les sites choisis et l'organisation des prochaines élections en vue du retour à la paix.

Les chefs rebelles ont récemment libéré quelque 300 enfants

d'utilisation de la violence par des groupes armés à l'issue du Forum de Bangui.

Rappelons que le Forum national de paix et de réconciliation inter centrafricain, qui s'était tenu du 4 au 11 mai dernier dans la capitale centrafricaine, a réuni environ 600 représentants des autorités

« à mettre fin au recrutement d'enfants et à libérer les autres enfants déjà enrôlés dans le conflit »

soldats, et s'engagent « à mettre fin au recrutement d'enfants et à libérer les autres enfants déjà enrôlés dans le conflit ». À cet égard, les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction cette libération, puis ils appellent « les groupes armés à donner immédiatement suite à l'ensemble de ces accords. »

Enfin, les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU « ont renouvelé leur soutien aux autorités de la transition notamment à la présidente de la transition, Catherine Samba-Panza », avant de décrier la tentative

de la transition, des groupes armés, des partis politiques et des membres de la société civile. Les participants aux assises nationales ont débattu durant un peu plus d'une semaine des sujets liés à la réconciliation nationale, au pardon au vivre ensemble, à la justice, la sécurité, la bonne gouvernance... Ces activités se sont déroulées sous l'égide de la communauté internationale conduite par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-N'Guesso, médiateur international dans la crise centrafricaine.

Fiacre Kombo

JUSTICE

Un neveu de François Bozizé porte plainte contre un ministre français

Ancien conseiller de l'ex-président François Bozizé, Ange Ouéfio Goningai, accuse le ministre français des Finances, Michel Sapin, d'avoir « injustement » gelé ses avoirs en France. Il fait partie des cinq personnalités centrafricaines visées à Paris par une sanction financière.

Un arrêté du ministre Michel Sapin accusait le proche parent de François Bozizé, « d'œuvrer à la déstabilisation de la RCA et d'avoir tenté de commettre un acte de terrorisme pour intimider la population, contraindre les pouvoirs publics et gravement déstabiliser les structures politiques et constitutionnelles ». Le 29 octobre 2014, la France a donc ordonné le gel des avoirs de l'ancien joueur de Paris Saint Germain ainsi que des autres personnalités ciblées à cet effet.

Né à Bangui, Ange Ouéfio a la double nationalité centrafricaine et française, mais il se dit être victime d'une « cabale » et défend de n'avoir aucun lien avec les groupes anti-balaka. Il a donc décidé de poursuivre le membre du gouvernement français « de faux et usage de faux », car il estime la décision infondée. « J'ai porté plainte pour qu'on puisse savoir la vérité me concernant. Je n'ai jamais eu de liens avec les anti-balaka », a indiqué, à RFI, Ange Ouefio.

Cette mesure des autorités françaises diligentée contre des proches de l'ancien régime de Bozizé intervient en plus des sanctions imposées par l'ONU à quelques responsables politiques et armés jugés dangereux pour le fragile équilibre de la Centrafrique.

F.K.

« J'ai porté plainte pour qu'on puisse savoir la vérité me concernant. Je n'ai jamais eu de liens avec les anti-balaka »

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



CEAO MOTORS CONGO
 Pointe-Noire | 13, Rue de la République
 Brazzaville | 1502, Denis Sassou Nguesso
 www.ceao-motors-congo.com



BURKINA

Mariam Sankara entendue par la Justice

La veuve de l'ex-président Thomas Sankara, rentrée au Burkina Faso le 14 mai, a été auditionnée le lundi 18 mai par la Justice burkinabé qui a ouvert une enquête sur l'assassinat de son mari le 15 octobre 1987.

Après le démarrage de l'instruction en avril dernier, les chefs d'accusation d'assassinat et de faux en écriture ont été retenus. Hormis la veuve de Thomas Sankara, et dans le cadre de cette même affaire, plusieurs auditions ont déjà eu lieu ces six dernières semaines. Du côté du gouvernement l'on avait déjà autorisé l'exhumation du corps de l'ex-président afin de procéder à son identification.

Les proches de Thomas Sankara réclamaient depuis plusieurs années la réouverture du dossier en vain, jusqu'à l'arrivée au pouvoir du président de transition Michel Kafando, en novembre dernier, qui a promis que justice sera faite. La figure du défunt président révolutionnaire loué pour son intégrité et icône du panafricanisme, a été abondamment revendiquée durant le soulèvement populaire qui a conduit à la chute du président Compaoré le 31 octobre 2014. Thomas Sankara est arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1983. Quatre ans plus tard, il est assassiné lors d'un coup d'Etat qui porta Blaise Compaoré au pouvoir. Le régime de ce dernier, renversé fin octobre 2014 par une insurrection populaire, avait toujours refusé l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de cet assassinat. À ce jour, le meurtre de Thomas Sankara reste non élucidé, malgré l'insistance de ses proches pour que la lumière soit faite et que la justice soit rendue dans le cadre de ce dossier.

Nestor N'Gampoula

AFFAIRE HISSÈNE HABRÉ

Le procès de l'ancien président tchadien impatientement attendu

Les Chambres africaines extraordinaires (CAE) chargées d'organiser ce procès l'ont fixé au 20 juillet. En attendant cette date, l'Association des victimes de crimes du régime de Hissène Habré (AVCRHH) se réjouit de l'imminence du démarrage des audiences y relatives.

Dans un communiqué rendu public le 18 mai, les victimes du régime de Hissène Habré, dont des veuves et des orphelins, se disent soulagés. « L'imminence du procès prouve que nous avons raison d'emprunter le chemin de la justice pour recouvrer notre dignité, plutôt que celui de la vengeance », a déclaré l'AVCRHH, par la voix de son président, Clément Abaifouta. « En dépit de nombreux obstacles et des menaces dressés sur son parcours, la patience, la persévérance et la ténacité ont fini par triompher sur le mépris, le mensonge et la récupération », a-t-il ajouté.

Le président de l'AVCRHH a rappelé que durant la longue campagne parsemée d'embûches que son association a entreprise pour la tenue de ce procès, plusieurs des membres sont décédés. Malgré cela, a-t-il souligné « la nouvelle de voir juger Hissène Habré a laissé place à la joie dans ses rangs ».

Clément Abaifouta a estimé que cela rappelle ce qui s'était passé en décembre 2014 lorsque la justice tchadienne avait jugé les anciens agents de la DDS, police politique du régime déchu. Les intéressés avaient été condamnés par la cour criminelle de N'Djamena.

L'ancien président tchadien sera jugé pour des violations massives dans son pays, lors de son règne. En attendant le verdict qui sera prononcé et selon l'AVCRHH, l'Etat tchadien a promis de verser 75 milliards FCFA aux victimes en guise de réparation. Les membres de l'association restent mobilisés pour recouvrer leurs droits et préparer sereinement ledit procès.

Depuis l'annonce de la date de son procès, Hissène Habré n'a pas réagi, mais sa défense a dénoncé un procès « totalement vicié », qui ne respecterait pas des « principes d'organisation et des règles fondamentales de procédure pénale ». Arrêté en juillet 2013, l'ancien président tchadien exilé au Sénégal, ne cesse de contester la légitimité des Chambres africaines.

« Le mutisme affligeant de Hissène Habré ne nous arrêtera pas dans notre détermination. Son refus annoncé de ne pas assister aux audiences est une insulte aux survivants et aux 40 000 personnes qui ont péri dans son système de mise à mort », a prévenu l'AVCRHH.

Rappelons qu'Hissène Habré a dirigé le Tchad de 1982 à 1990 avant d'être renversé par l'actuel président, Idriss Deby Itno, qui est au pouvoir depuis 25 ans.

N.N'G.

IMMIGRATION

Attaquer les passeurs pour assécher le trafic

Une vaste opération militaire en Méditerranée pour tenter d'enrayer la chaîne des migrations clandestines.

L'idée, évoquée et discutée tout à la fois, prend forme: l'Union européenne est déterminée à attaquer le trafic qui nourrit le phénomène de l'immigration clandestine. Un mois après le naufrage monstre du 18 avril au cours duquel plus de 800 personnes ont péri en Méditerranée en tentant de gagner les côtes italiennes de Sicile, l'Union européenne estime qu'il est temps de s'attaquer à ce qu'elle considère comme la racine du mal. Même si Harlem Désir, secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes souligne que le principe est « d'abord (de) sauver les personnes qui sont à bord des bateaux, et s'il le faut, les ramener au port de départ », chez tous, lundi, la conviction était qu'il faut surtout « casser » le réseau des migrants.

Les bateaux des trafiquants, a ajouté Harlem Désir, doivent être « neutralisés, par exemple en détruisant les moteurs ». Car il s'agit de « lutter contre les filières qui mènent des migrants à la mort ». Facile sur le papier, mais plus compliqué à mettre en œuvre, car les implications politiques et même éthiques d'une telle intervention ne sont pas à sous-estimer. L'opération envisagée, l'EU Navfor Med, est une première mondiale. Elle consiste en un déploiement de bâtiments de guerre européens, des avions et peut-être même des forces spéciales pouvant saboter les navires à partir des côtes libyennes ou capturer leurs pilotes. Mais les incertitudes qu'elle pourrait générer en font une opération à risque. « Je n'ai constaté aucune résistance politique majeure » devant le projet, a assuré l'Italienne Federica Mogherini, commissaire européenne aux Affaires étrangères. Pourtant les réticences, ouvertement exprimées ou pas, ne manquent pas. Ne serait-ce que parce que

toute l'opération doit de nouveau prendre en ligne de mire la fourmilière libyenne, devenue un chaos indescriptible depuis que Français et Britanniques y menèrent la guerre sans l'aval préalable de l'ONU, en 2011. L'écrasement consécutif du régime de Mouammar Kadhafi a conduit à l'effondrement de l'Etat, avec une autorité émietée aux mains de milices rivales qui, suivant les circonstances, trouvent un intérêt certain à lâcher les vagues de migrants vers l'Italie et l'Europe.

Un haut responsable d'un des deux gouvernements actuels de Libye a d'ailleurs averti la semaine passée que des membres du mouvement terroriste de l'Etat islamique (ISI) pourraient se mêler aux migrants. « Pas d'indice à ce sujet », a tenté de rassurer le ministre italien de l'Intérieur, Angelino Alfano. Mais même le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a convenu lundi que terroristes et djihadistes pourraient effectivement se mêler aux migrants de Méditerranée. Et cela d'autant que l'organisation de l'Etat islamique avait menacé l'Italie en janvier, annonçant qu'elle allait mettre plus de 2000 embarcations chargées de migrants et de djihadistes infiltrés à l'eau, si la Libye était attaquée.

Mauvaises réponses

La question des migrations est au cœur des préoccupations des capitales occidentales et bouscule bien des agendas politiques. Mais la réponse qu'elle suscite ne semble pas satisfaire de manière unanime. Entre un pape François qui prône l'ouverture et la solidarité aux migrants; les partis populistes pour qui il ne serait surtout pas question d'accepter des quotas de migrants en Europe; les xénophobes pour qui il faut tout simplement couler tous les navires chargés de migrants, ce qui

reste de propositions semble ne pas vraiment tenir la route du bon sens. L'Europe en difficulté économique se barricade et peine à trouver les mots pour le dire aussi nettement.

En août 2010, Mouammar Kadhafi, alors leader indiscuté d'une Jamahiriya libyenne puissante, y était allé lui aussi d'une manière de réponse à cette question, en mêlant chantage et xénophobie. Il réclamait 5 milliards d'euros par an pour que son pays continue d'être le verrou qui retiendrait la vague des migrants. « Nous devrions arrêter cette immigration illégale. Sinon, l'Europe deviendra noire, elle sera suffoquée par des gens de religions différentes, elle changera. Elle pourrait devenir l'Afrique », avait averti le charismatique et controversé dirigeant. Quelles que soient les scories de sa « prophétie » sa mort, en octobre 2011, semble avoir ouvert des vannes en interne et en externe. Et créé les conditions d'expansion du terrorisme islamiste.

Donc à la fin des réponses de valeur inégale, mais aucune directement d'une des principales intéressées, l'Union africaine. À moins que la protestation du président Issaïa Aferworki, d'Érythrée lundi, soit à comptabiliser dans les réactions attendues. Cinq migrants africains sur dix qui tentent la traversée par la Méditerranée sont érythréens, disent les humanitaires. Aussi le pays est-il régulièrement mis en cause pour son hermétisme qui ne donne comme perspective à sa jeunesse que la fuite. Écrivant à l'Union africaine, M. Aferworki appelle à un « effort robuste et coordonné pour identifier, arrêter et traduire en justice les criminels trafiquants d'êtres humains », condamnant « tous ceux qui sous différents appareils, y compris les militants des droits de l'Homme, sont complices de ces crimes ».

Lucien Mpama

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

« Notre réussite, c'est vos réussites ! »

Assurance Incendie	Assurance Élévation
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Transport	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Étrangère

Agence RDC - Avenue Winston Churchill - Tél : +243 20 20 12 00 / 12 01 / 12 02 / 12 03
 Agence PDR - 128, Avenue Yavuz Toptanlar - Tél : +243 20 281 4043 / 281 02 00
 Email : ardc@arccongo.com - www.arccongo.com



PROMO NDAKO NA YO

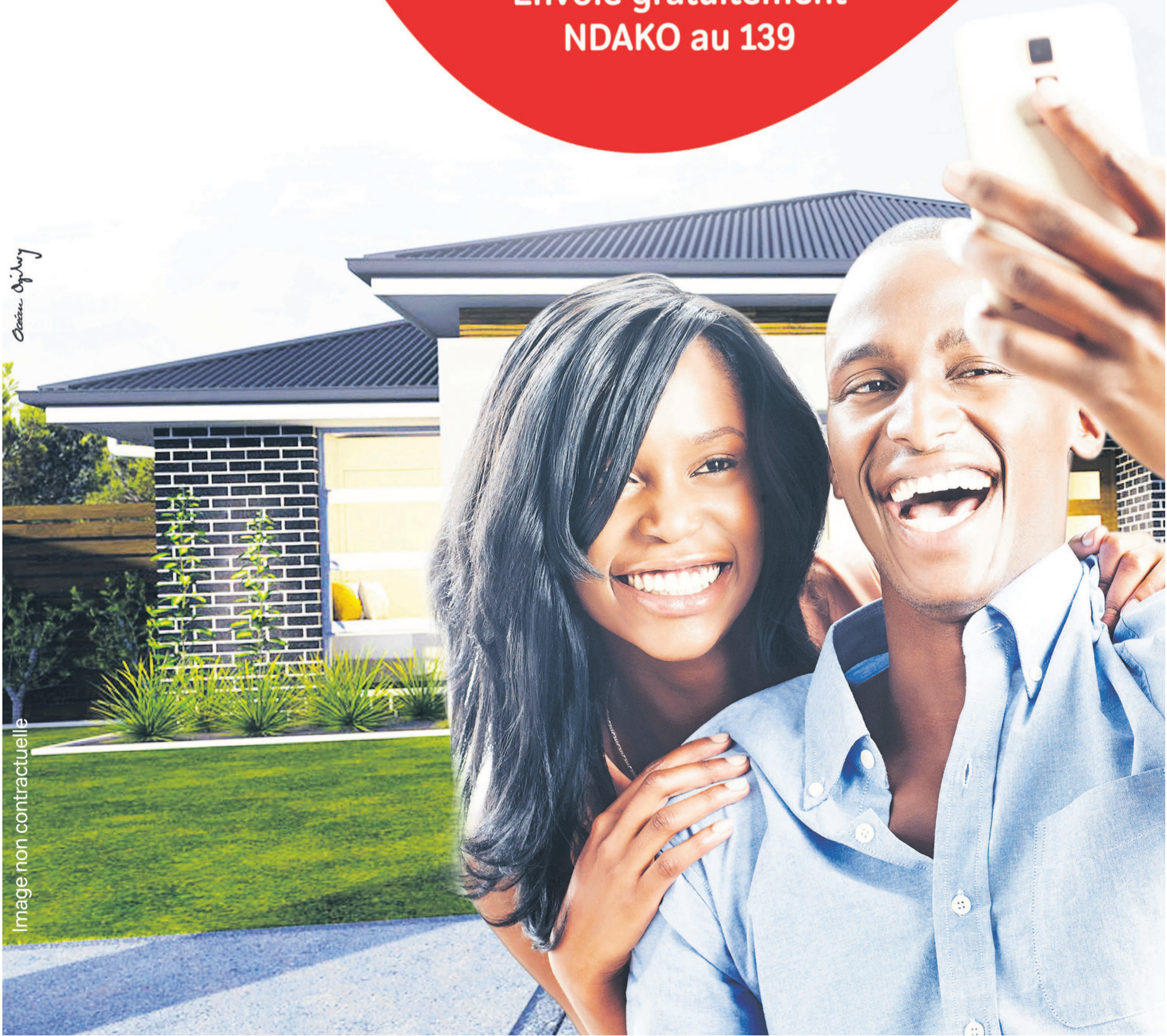
Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA, des smartphones
et **une superbe villa.**

**Envoie gratuitement
NDAKO au 139**

Ocean Djibry

Image non contractuelle



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

BOURSES D'ETUDE

Denis Christel SASSOU NGUESSO

Destinée aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

Etudiants
Bac+2
Bac+3

Bacheliers
2015

Je suis étudiant

Je suis bachelière

Retrait et dépôt
des dossiers de candidature
avant le
31 juillet 2015

Pour plus d'informations, nous contacter
4ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole
Téléphone: +242 222 81 20 20
E-mail: info@perspectivesavenir.org
www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir
www.perspectivesavenir.org

BURUNDI

Bujumbura assimile les manifestants à des putschistes

Les manifestants hostiles à la candidature du président burundais Pierre Nkurunziza à un troisième mandat seront traités comme des complices des auteurs du coup d'État manqué de la semaine dernière, annonce lundi le ministre des Affaires étrangères sur son site internet.

Des petits groupes d'opposants sont redescendus lundi dans les rues de Bujumbura pour dénoncer cette candidature selon eux contraire à la Constitution et aux accords de paix d'Arusha.

Des habitants ont fait état de tirs nourris au cours de la nuit dans plusieurs quartiers de la capitale et un corps a été retrouvé dans la matinée. Le chef de l'État a par ailleurs limogé le ministre de la Défense, Pontien Gacyubwenge, et son collègue des Affaires étrangères, Laurent Kavakure, sans avancer de motif. « Le président n'a pas à s'expliquer. La Constitution lui donne le droit de le faire », a souligné un porte-parole du gouvernement.

Le Burundi a basculé dans la crise le 26 avril, à l'annonce de la candidature de Nkurunziza, que la cour constitutionnelle a validée, jugeant que son premier mandat ne devait pas être pris en compte dans la mesure où il n'a pas été élu au suffrage universel direct mais désigné par le Parlement. Vingt personnes ont été tuées depuis dans les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

Plus de 100.000 Burundais ont par ailleurs trouvé refuge dans les pays voisins, notamment au Rwanda, en Tanzanie et en République démocratique du Congo (RDC), fai-

sant craindre à l'Afrique des Grands Lacs un nouvel engrenage de tensions ethniques: la composition de la population burundaise est similaire à celle du Rwanda, où plus de 800.000 Tutsis et Hutus modérés ont été massacrés lors du génocide de 1994.

Nkurunziza préoccupé par les Chabaab

Effectuant dimanche sa première apparition en public depuis l'échec du coup d'État, le président Nkurunziza n'a fait aucune allusion à la crise politique mais s'est dit en revanche « très préoccupé » par la menace que constituerait le groupe islamiste somalien Al Chabaab, lié à Al Qaïda. Le Burundi fournit des troupes à l'Amisom, la force d'intervention de l'Union africaine en Somalie, tout comme le Kenya et l'Ouganda, deux pays pris pour cibles par les djihadistes. Les Chabaab ont démenti ses affirmations, l'accusant de chercher à faire diversion tout en préparant des « représailles massives » contre ses opposants. L'échec de la tentative de coup d'État menée par le général Godefroid Niyombare, ancien directeur des services de renseignement, qui est toujours recherché, a peut-être renforcé le pouvoir de Nkurunziza mais n'a en rien réglé la crise ouverte par sa candidature à l'élection présidentielle du 26 juin.

Le président kényan Uhuru Kenyatta l'a conseillé de repousser le scrutin et ses homologues de la région sont du même avis, a rapporté lundi le porte-parole de la présidence kényane.

Reuters

LES ABC DU TRAITEMENT DES SALAIRES

Du système d'information à la DAS (Déclaration Administrative des Salaires)
1 Formation Avancée + 1 Solution Informatique Adaptée + 1 Assistance Permanente

PROMO 2015

FORMULE INTEGRALE = 3 PRODUITS EN 1

A partir de **500.000**

A UN SEMINAIRE DE FORMATION INTEGRALE

I - THEORIE

Principes et Aspects juridiques des salaires.

- Définition, Contrat de travail, Conventions Collectives ;
- Contexture du Bulletin de paye ;
- Eléments de salaires, Heures sup, Congés payés ;
- Calcul de l'IRPP, Charges sociales et Taxes sur les salaires ;
- Fin du contrat de travail : Motifs, Bulletin pour solde ;
- Obligations Administratives ;
- Comptabilité des salaires ;
- Tableau de bord et masse salariale

II - PRATIQUE

Traitement informatique à l'aide d'un logiciel de paye

- Configuration d'une base de données de paye ;
- Fichier du personnel et Eléments des salaires ;
- Préparation d'une paye ;
- Saisie et Calculs des bulletins de paie ;
- Impression des états de salaires ;
- Contrôle et Validation des états de salaires ;

Public : Employés des services paie, Comptables
Durée : 6 heures x 4 jours

Animateur : Un Expert

Supports de cours fournis :

- Cours complet sur la théorie des salaires
- Guide d'utilisation de SASMANAGER Paye 2014

Pour aller plus loin avec la formule intégrale
3 en 1

Les A/B/C du Traitement Comptable
Les A/B/C du Traitement des Immobilisations
Les A/B/C du Traitement des Pénalités

B UN SYSTEME D'INFORMATION INTEGRAL

- Evaluation du Système d'information des salaires ;
- Licence d'installation du logiciel SASMANAGER PAYE*

- Paramétrage de la base de données d'une paye ;
- Configuration d'un Plan de paye ;
- Définition de la grille salariale et fiches de paye ;
- Interface comptable
- Jeu d'essai : Saisie et traitement des éléments de salaire.

Configuration requise pour l'ordinateur :

- Système d'exploitation 32 bits ou 64 bits + 8 Go RAM
- Windows Server 2008, 2012
- Windows 7, 8 Professionnel
- Réseau : Serveur et postes clients intégrés dans un domaine
- Système SGBD SQL Server 2005, 2008, 2012

Durée : 3 jours

* SASMANAGER 2014 un logiciel de gestion conçu et développé par un Expert Comptable Agréé CEMAC. Pack de 4 modules intégrés COMPTABILITE - PAYE - IMMOBILISATIONS - ETATS FINANCIERS (DSF)

C UNE ASSISTANCE INTEGRALE

- Nous vous accompagnons tout le long du processus de traitement de vos salaires.
- L'Assistance téléphonique
- Les Mises à jour des programmes informatiques,
- Possibilité d'intervenir directement sur site pendant les travaux de traitement des salaires ;
- L'Assistance d'un Expert Comptable agréé CEMAC pendant les contrôles administratifs : CNSS, ONEMO, Vérifications Fiscales, Inspection du Travail

Durée : 11 mois

Offre exceptionnelle valable jusqu'au 30 juin 2015

- 1 Licence d'utilisation SASMANAGER PAYE2014 (1)
- 1 Installation sur 1 Poste Serveur + 1 Poste client
- 1 Place pour le séminaire de formation
- 1 Assistance On line + 1 crédit de 2heures x 11 mois d'intervention (+ 1 supplément si + 1 poste client, + 1 place)

(1) Licence disponible en 5 Editions selon la taille (nombre de salariés) du Fichier Personnel : Express (5sal), Standard (20sal), PME (50sal), Entreprise (100sal), Intégrale (+100sal)

SAS Management

- AUDIT & COMPTABILITE**
Expertise comptable - Etudes Financières
Commissariat aux Comptes - Formation
- GESTION INFORMATIQUE**
Etudes & Développement Informatiques
Logiciels de gestion - Traitement des données

151 Rue Agostino NETO. Rd Point Davum Centreville Pointe-Noire.
Tel +242 04 431 66 00/ +242 05 559 25 80/ +242 06 663 24 52
E-mail sasmanager01@gmail.com

ITALIE

Journée « Caritas » à l'Exposition universelle de Milan

Les associations Caritas, les œuvres catholiques de charité dans le monde, ont eu leur journée mardi à Milan : implication dans la lutte contre la faim.

L'Exposition universelle de Milan se poursuit de manière satisfaisante dans la capitale économique italienne, Milan. Vingt jours après son inauguration officielle, le vendredi 1er mai dernier, ce grand rassemblement ne cesse de recevoir les éloges des autorités italiennes pour son caractère d'ouverture au monde et d'innovations prospectives. Réunie sous le thème de « Nourrir la planète, énergie pour le futur », la manifestation voit défiler des centaines d'intervenants sous différentes formes chaque semaine. Le hamburger végétarien, le jardin poussant sur les parois d'un immeuble à étage, la culture sans eau des plantes en agglomération : les innovations y sont nombreuses. Pour l'Italie, il s'agit en fait de célébrer 50 ans de savoir-faire dans les domaines technologiques les plus variés. Mais l'Expo est aussi un creuset où fourmillent les propositions les plus diverses pour assurer une alimentation sûre au monde du 21^e siècle. Dans ce sens, les Caritas catholiques dont c'était la journée mardi, sont montées au créneau avec une suggestion importante. Il faut, ont-elles dit, instituer des lois nationales qui garan-

tissent la nourriture et suffisante à tous. « Nous sommes venus à l'Expo pour que visiteurs et exposants prennent cette question à bras-le corps », a dit Luciano Gualzetti, le commissaire du stand Caritas à Milan.

Comme on sait par ses différentes Caritas, l'Eglise catholique est souvent en première ligne dans les situations humanitaires d'urgence, les sorties de crises, et les processus de consolidation des phases post-conflit. Elle apporte les secours d'urgence et assure la population du nécessaire pour un retour à la normalité, aussi bien en termes de nourriture, de paix, que de récupération du tissu économique et social souvent lacéré en ces circonstances. C'est pourquoi, l'Eglise catholique fait face à une forte pression afin qu'elle accepte les OGM. Ces organismes génétiquement modifiés sont controversés. Les uns les présentent comme la solution à la faim dans le monde, les autres comme l'entrée dans un univers qu'on risque de ne pas maîtriser une fois qu'on aura produit du maïs, du riz, du blé, des pommes de terre n'appelant que peu d'engrais chimiques.

Ils pointent du doigt une ingénierie génétique dont les brevets sont pour le moment grandement détenus par de grands groupes américains et suisses. C'est à eux qu'il recourt sans cesse pour obtenir les

grains et les plants génétiques, éliminant ainsi la capacité de diversification de l'agriculture villageoise (qui repose, même à faible rendement, sur le principe que le maïs de demain s'obtiendra à partir de l'épi d'aujourd'hui). Même les engrais et les herbicides des champs comportant les plants OGM doivent être obtenus qu'à partir de produits exclusifs. C'est pourquoi, à Milan, les Caritas ont de nouveau résolu dit « Non » aux organismes génétiquement modifiés.

L'Expo, c'est donc aussi cela : des initiatives, des propositions, des prises de parole et de position, des invites au monde à se rappeler, comme a toujours soutenu la hiérarchie catholique, que le monde ne souffre pas d'un manque de nourriture mais de sa mauvaise distribution. Et de ses mauvaises productions et conservation, ajoutent les organisations non-gouvernementales. Pour l'heure, l'affluence ne s'y dément pas à la grande satisfaction du maire de Milan, Giuliano Pisapia. « Milan veut que l'Expo soit le lieu des gens heureux. Que même les sceptiques commencent enfin à sentir cet optimisme qui sourd de partout », a-t-il lancé lors de la Caritas-Day. Il est certain que lutter contre la faim ne se fera pas avec un simple sourire, mais des fronts fermés et antipathiques ne seront pas davantage un atout.

Lucien Mpama

ARTS DE L'ORALITÉ

Orléans bientôt à l'heure du conte

Sous la direction de la Congolaise Fine Poaty, de formation comédienne-conteuse-marionnettiste, la ville française d'Orléans vivra, du 22 au 24 mai, à travers les prestations programmées dans les salles du centre Charles Péguy, sa 4^e édition du festival de l'oralité.



Durant trois jours, le festival de l'oralité s'est donné pour ambition de faire découvrir, à un public encore plus nombreux, dans une ambiance joyeuse et festive, le plaisir des contes autour de récits d'antan en tous genres, au rythme de la musique et de divertissements artistiques divers organisés par l'association « Espace Culturel Marico ».

Le public y est convié dès l'ouverture, le vendredi 22 mai à 20h, à la médiathèque d'Orléans, dans l'auditorium Marcel Regguy, pour vivre en avant-première les spectacles sur les arts de l'oralité produits et diffusés dans le but de valoriser la parole et le langage.

Selon les organisateurs de l'as-

sociation « l'Espace Culturel Marico », c'est l'occasion, à travers Festi'45, de partager une grande passion et un désir de faire découvrir des fables, des contes, des légendes et des récits à un auditoire varié, de tout âge, de toute origine et de toute religion, rassemblé pour l'occasion, en vue de lui communiquer la bonne humeur et les rires générés par ce passionnant genre d'activité. Car, expliquent les organisateurs, le public s'est laissé emporter trop facilement par les changements brutaux de notre société et par l'accélération des outils de communication virtuelle qui lui font oublier, de plus en plus, toute autre forme de communication : le « dialogue direct », les « relations humaines » et, tout simplement, le « contact avec l'autre ».

Festi'45 est un rendez-vous de conscientisation qui passe par le conte. Et les organisateurs d'affirmer : « autrefois, le conte était un élément incontournable de la société par son côté ludique, moral et éducatif ; Festi'45 souhaite être le porteur des mots, des histoires, des émotions, à travers nos villes, nos quartiers, nos villages, nos écoles, nos centres sociaux... afin de valoriser cet art par une pratique habituelle auprès des jeunes, des adultes, des familles et de tous ».

Marie Alfred Ngoma



19 > 21 NOVEMBRE 2015
BRAZZAVILLE
FORUM INTERNATIONAL
DES INVESTISSEMENTS AU CONGO

APPEL À PROJETS

Brazzaville accueille en novembre 2015 le premier Forum
« Investir au Congo Brazzaville – ICB 2015 ».

Ce Forum est le rendez-vous incontournable pour la promotion des opportunités d'investissements au Congo auprès de partenaires industriels et financiers, tant africains qu'internationaux. Il se tient dans un contexte particulièrement favorable de diversification de l'économie congolaise, dans le cadre du Plan National de Développement 2012-2016.

Vous êtes dirigeant d'une entreprise congolaise et vous avez des projets de développement pour lesquels vous recherchez des partenaires ou des investisseurs ? Pour déposer votre projet et recevoir la fiche de référencement, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : info@icb2015.com

Vos projets seront présentés sur le site Internet du Forum, www.icb2015.com, pour permettre aux investisseurs de les identifier et de vous rencontrer à l'occasion du Forum Investir au Congo du 19 au 21 novembre 2015.



MISS CONGO 2015

Brazzaville choisi ses quatre représentantes

Guibele Fouakafoueni, Cecilia Nguié Batchi, Syntyche Kyria Ntsiba et Kelvie Kelantima Nzoumba, sont les quatre demoiselles qui vont représenter la ville capitale à l'élection Miss Congo 2015 prévue le 25 juillet prochain. C'est à l'issue de la compétition départementale de Brazzaville qui s'est tenue la semaine dernière à Mikhael's hôtel, sous les auspices de madame Eckambi Ebina, marraine de la soirée, que ces quatre lauréates ont été choisies.



La Miss Brazza 2015 et les trois autres lauréates Photo

« Je vais me préparer à fonds et d'une manière intellectuelle pour participer à l'élection Miss Congo 2015 », a déclaré la miss Brazza 2015, Guibele Fouakafoueni, après son sacre. Elle dit avoir plusieurs projets qu'elle mettra en exergue une fois élue Miss Congo.

Pour participer à l'élection Miss Brazza il fallait remplir les critères ci-après : être congolaise, avoir une bonne expression française, une bonne connaissance des us et coutumes, avoir entre 18 et 25 ans, avoir une taille entre 1m68 et 1m85, poitrine 75-92cm, hanche 85-95 cm, et être célibataire sans enfant. Et ne pouvait être élue Miss Brazza, que la candidate dont les mensurations physiques (poi-

trine, hanches, tour de taille, cou, mollet) présentent la meilleure harmonie et qui sait le mieux mettre en relief sa propre beauté. Trois passages en tenues urbaine, académique, et en pagne, suivie d'une séance des questions-réponses, ont suffi pour que le jury présidé par la rwandaise Fifi Rurangwa (représentante de la compagnie Rwand'Air à Brazzaville), rende publics les résultats sanctionnant cette élection. C'est ainsi que Guibele Fouakafoueni, 21 ans, 1m76, licenciée en

administration d'entreprises, a été élue miss Brazza 2015 ; suivie de Cecilia Nguié Batchi, 20 ans, étudiante en 3e année de droit ; et de Syntyche Kyria Ntsiba, 20 ans, élève en terminale BG à l'école Remo. Un prix du jury a été décerné à Kelvie Kelantima Nzoumba, 19 ans, étudiante en première année en économie et gestion à l'université internationale de Brazzaville. Ces quatre lauréates représenteront Brazzaville lors de l'élection Miss Congo 2015 en juillet prochain. Guibele Fouakafou-

ni, succède à Naïva Mbongobou, miss Brazza 2014, qui lui a remis la couronne de reine de la beauté de la ville de Brazzaville. Pour Pupuce Mouetoukouenda Ngalla Ibata, présidente du Comité miss Congo(Comico), présente à cette soirée élective, animée par le groupe Embeudah musik et l'artiste Kratos dit Mfumba Mwela, le choix du jury est incontestable. « Je n'ai rien à dire une fois que les membres du jury ont décidé. La Miss est connue aujourd'hui, on va travailler avec

elle. Comme j'ai toujours l'habitude de dire, dès lors que les filles sont là, elles sont présentées, ça veut dire qu'elles réunissent les critères. Pour moi, je suis satisfaite, et il n'y a rien à dire. Quant aux cadeaux, on se bat chaque année pour que les miss aient le minimum. Nous voulons qu'une fois élues miss, leurs vies changent ».

Après l'élection, les quatre lauréates ont signé des textes d'engagements avec le Comico représenté par sa présidente Pupuce Mouetoukouenda Ngalla Ibata. Ces textes sont établis pour faire observer une certaine discipline aux lauréates jusqu'à la finale de l'élection miss Congo. Au terme de la soirée élective, les lauréates ont reçu en guise de cadeaux des billets d'avion pour les trajets Brazzaville- Dubaï-Brazzaville et Brazzaville- Dakar-Brazzaville, valables avant, le 25 juillet 2015, date prévue pour l'élection de miss Congo au titre de cette année.

Les quatre élues de Brazzaville ont été mises à la disposition du Comité miss Congo pour leur encadrement en vue de leur préparation pour la phase finale, indique-t-on.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

Les enfants Mazikou et petits-fils ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur regretté

père et grand-père Guillaume Mazikou, alias, PDG La Guillau, propriétaire des hôtels Gramilia. La veillée mortuaire se tient au domicile familial n°88 rue Djoué sur l'avenue Terre-jaune à Mougali.



La date de l'inhumation vous sera indiquée ultérieurement.

Les enfants Bugnambe informent parents, amis et connaissances du décès de leur père Henri Michel Bugnambe, décès survenu le 10 mai 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Ndolo n°23 à Talangai vers la pharmacie Vert d'ö. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage(sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Brique de 120 480 CFA
- Brique de 150 580 CFA
- Brique de 200 680 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140.000 CFA
- Sable 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 20m³ 150.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (carré de bus Kinshasa) avant la

cinquième tour
 Contact: (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
06 985 5060 **06 919 8888**

JUSTICE SUD-AFRICAINE

Le pasteur Joseph Mukungubila ne sera pas extradé en RDC

Le tribunal de Johannesburg a décidé d'abandonner les poursuites engagées contre le leader de l'Église de restauration à partir de l'Afrique noire, accusé d'avoir fomenté les attaques du 30 décembre 2013 à Kinshasa.

Les poursuites judiciaires engagées contre le pasteur Paul-Joseph Mukungubila en Afrique du Sud ont atteint leur épilogue le 15 mai après le prononcé du jugement. Un verdict inattendu puisqu'il va à l'encontre des aspirations du pouvoir de Kinshasa qui attendait une condamnation ferme du présumé commanditaire des attaques du 30 décembre 2013 contre plusieurs sites stratégiques à Kinshasa, Kolwezi et Kindu. Des attaques qui se sont soldées par la mort de nombreuses personnes. En lieu et place, le tribunal de Johannesburg en Afrique du Sud a décidé d'abandonner les poursuites engagées contre cet homme de Dieu jugeant insuffisantes les éléments de preuves apportés par la RDC. Conséquence : la demande d'extradition du leader de l'Église de restauration à partir de l'Afrique noire formulée par les autorités de la RDC a été rejetée. « Kinshasa n'a pas pu apporter des preuves suffisantes pour démontrer ma culpabilité dans cette affaire », déclarait le pasteur après le verdict, tout enthousiasmé de l'issue de ce dossier qui risquait de décrédibiliser son œuvre spirituelle.

Aussitôt libéré, le très controversé « Homme de Dieu » a invité le gouvernement de la RDC à li-



Le pasteur Joseph Mukungubila

bérer illico presto ses adeptes encore en détention à la prison militaire de Ndolo et en attente de la fixation de la prochaine audience après deux reports répétitifs.

Autoproclamé prophète depuis de nombreuses années, Paul-Joseph Mukungubila a bâti sa notoriété d'un homme en mission divine, sauveur de la RDC. Il a été candidat à la présidentielle de 2006 et a écrit plusieurs lettres ouvertes au peuple congolais et aux autorités du pays sur fond des requêtes sociopolitiques.

Alain Diasso

SUD-KIVU

Le réseau Caritas plaide pour les réfugiés burundais

L'ONG catholique Caritas vient de voler au secours des réfugiés burundais à Luvungi, localité située à 60 km au nord de la Cité d'Uvira, dans la province congolaise du Sud-Kivu. Malgré cette assistance, Caritas note que les besoins humanitaires sont loin d'être satisfaits et appelle à la mobilisation des ressources.

Les trois cent vingt-un ménages, bénéficiaires ont reçu une assistance en vivres et non vivres constitués de plus de trois tonnes de farine de maïs, plus d'une tonne de haricots, trois cent vingt-deux litres d'huile végétale, cent soixante et un kgs de sel de cuisine, mille six cent dix pièces de savons, trois cent vingt-deux bidons vides pour puiser de l'eau. C'est Mr l'abbé Jean-Paul Tshiyuk, Coordinateur de la Caritas-Développement Uvira, qui a procédé au lancement symbolique de la distribution de cette aide d'urgence à Luvungi. C'était en présence du chef de poste d'encadrement administratif. Ce geste a été salué par les bénéficiaires.

Ces réfugiés éprouvent plusieurs besoins qui s'expriment globalement en termes des vivres, Articles Ménagers Essentiels, soins de santé et Wash (Eau, hygiène et assainissement). En effet, la pénurie en eau potable risque d'exposer la population à des maladies diarrhéiques. D'où, des points d'eau chlorée s'avèrent indispensables. En outre, vu les mauvaises conditions d'accouchement notifiées dans ce camp, le besoin en kits de santé de la reproduction notamment des kits d'accouchement et des kits de dignité devrait être satisfait. Par ailleurs, il y a risque que la population soit exposée à l'infection au VIH, vu l'afflux de ces réfugiés venant d'un pays où la prévalence de cette pandémie est très élevée par rapport à la RD Congo. Cette situation ne laisse pas indifférent le réseau Caritas qui poursuit le plaidoyer pour mobiliser des ressources nécessaires devant l'aider à apporter sa contribution à la réponse humanitaire en faveur de ces personnes fuyant les troubles préélectoraux au Burundi.

Aline Nzuzi

ZÉRO CARBONE EN AFRIQUE

Une trajectoire sans entrave à l'urbanisation

La Banque mondiale (BM) a invité tous les pays intéressés à agir rapidement à travers une meilleure planification de l'avenir sur le long terme pour réussir à la fois à éliminer les émissions nettes et à stabiliser le changement climatique.

Dans son dernier rapport, la BM a proposé une démarche en trois étapes pour passer à une trajectoire de développement sans émissions de carbone. Les coûts relativement bas pour les pays qui s'engagent actuellement devraient augmenter sensiblement pour la prochaine génération. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il y a bien un risque d'augmentation de 50% d'ici 2050. Les choix d'aujourd'hui auront un impact certain sur la trajectoire des émissions.

Il est possible de ramener les émissions à zéro en 2100 si les pays procèdent à une profonde transformation de leurs économies. Pour l'institution de Bretton Woods, la première étape prend en compte la planification de l'avenir à long terme. Sur ce volet précis, la BM a jugé indispensable de faire une projection en se référant au rythme soutenu de l'urbanisation. Il faut porter une attention particulière au développement des transports. « Tous les pays doivent investir dans la recherche et les technologies qui seront nécessaires d'ici 20 ou 50 ans ». Par exemple, il faut envisager l'abandon des centrales à charbon qui ne pourront plus fonctionner si les pays mettent en exécution des mesures pour limiter les gaz à effet de serre. Il est impératif de cesser de produire l'électricité à

partir de combustibles fossiles mais plutôt des énergies propres. Au-delà, il convient d'améliorer la gestion des forêts et des terres.

Quant à la deuxième étape, elle concerne un train de mesures pour fixer des prix justes et incitatifs. « La tarification du carbone constitue un moyen efficace de générer des recettes tout en encourageant la diminution des émissions ». Mais les auteurs du rapport ont appelé à des mesures complémentaires qui favorisent le développement des technologies vertes et leur déploiement à grande échelle. Cela peut passer par des remises pour des véhicules consommant peu, la réduction des droits de douane sur les technologies sobres en carbone (panneaux solaires) et le pourcentage imposé à l'électricité provenant des énergies renouvelables.

Enfin, la troisième étape va s'appliquer à la facilitation de la transition. En d'autres termes, la transformation économique nécessaire passera par l'adhésion des populations et par l'évolution de l'aide apportée à celles qui sont les plus touchées, ont noté les auteurs. Il faut arriver à appuyer les entreprises dans les innovations pour lutter contre la pollution. Comme l'ont rappelé les auteurs, il y a des constructeurs automobiles qui conçoivent des véhicules qui brûlent moins d'essence en les remplaçant par des véhicules électriques. Et la communauté internationale a un rôle important à jouer. « Les accords mondiaux contribuent dans une large mesure à convaincre les acteurs économiques que l'avenir sera neutre en carbone ».

Laurent Essolomwa

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Pas encore de bousculades aux portillons de la Céni

À près d'une semaine de la clôture de ces opérations, la ville-province de Kinshasa n'enregistre que trente-deux dossiers déposés sur trois mille cent quinze formulaires retirés.

Le constat a été fait, le 18 mai, lors d'une visite du bureau de la centrale électorale guidée dans deux antennes de cette institution à Kinshasa est dont l'antenne de Limete et celle de N'sele, en vue de se rendre compte de l'évolution de l'opération de traitement des candidatures à une semaine de la clôture de cet épisode de dépôt des candidatures pour les élections urbaines, municipales et provinciales.

Ces statistiques du 16 mai pour les quatre antennes de Kinshasa ont indiqué que dans ces dossiers déposés il y a seize dossiers des partis politiques et seize des indépendants. Le Bureau de la Céni s'est rassuré que les choses pouvaient s'améliorer pour les quelques jours qui restent avant la fin du délai imparti à cette opération. Il a fait observer qu'il y a encore une semaine et que les candidats attendaient peut être la dernière semaine pour bondir les bureaux de réception et traitement des candidatures.

Le rapporteur de la Céni, Jean-Pierre Kalamba, a, par ailleurs, noté une évolution car, a-t-il indiqué, à la Dgrad, il est fait état de mille cent huit notes de perception. Ce qui signifie, à l'en croire, que des formalités sont remplies pour le paiement de la caution dans les banques.

Il a, toutefois, rejeté l'idée d'un second report

avancé par certaines langues. Le rapporteur de la Céni est resté ferme, rejetant cette éventualité, en estimant que ces opérations coûtent énormément à la Céni. Il serait égale-



Le Bureau de réception et de traitement des candidatures

ment, a-t-il fait remarquer, malséant de développer la culture des reports. Il souligné que le report accordé avait pour objectif de permettre à chaque candidat de postuler dans sa circonscription électorale.

Pour Jean-Pierre Kalamba à la clôture de ces opérations, le 25 mai, seuls les candidats qui seront présents dans les bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) ce jour-là, avant 16 heures, recevront des jetons et auront la possibilité de déposer leurs dossiers durant 48 heures, soit au-delà de la date du 25 mai. Cependant du 26 au 30 mai, les BRTC vont donner une chance aux partis politiques et regroupements politiques, de procéder aux ajouts ou retraits, ou encore aux substitutions des candidatures.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE POLITIQUE

L'opposition décline l'offre de Joseph Kabila

Les grandes formations de l'opposition ont décidé de rejeter ces nouvelles tractations qui viseraient, d'après elles, à contourner la Constitution pour maintenir l'actuel chef de l'État au pouvoir.

Le dialogue politique proposé par le président de la République, Joseph Kabila, a peu de chance d'aboutir. S'il peut se tenir malgré tout, il le sera sans une frange importante de l'opposition qui vient de décider son boycott pur et simple. Les récentes consultations amorcées par l'émissaire de Joseph Kabila auprès de grands partis de l'opposition en vue de les convaincre à adhérer à ce projet se sont terminées en eau de boudin. Hornis l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui n'a pas signé la déclaration commune, quelques partis phares de l'opposition dont l'UNC, le MLC et une multitude d'autres formations

politiques affiliées ont dit non à la proposition présidentielle.

Réunis le lundi dernier à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, Vital Kamerhe, Jean-Lucien Bussa, Ingele Ifoto, Delly Sessanga, Jean-Claude Vuemba et compagnie ont stigmatisé le piège qui se dissimulerait derrière ce projet de dialogue. Ce piège consisterait, d'après eux, à contourner la Constitution pour maintenir le président Joseph Kabila au pouvoir. Dans leur déclaration commune, ces leaders de l'opposition déclarent ne pas voir l'opportunité d'engager ce nouveau dialogue qui risquerait de les entraîner dans un schéma de transition et éventuellement déboucher sur un « glissement du calendrier électoral en violation de la Constitution ». En fait, les opposants redoutent qu'à la faveur de ce dialogue, la Majorité présidentielle ne mette en branle son plan de glissement du calendrier électoral et de violation de la

Constitution. La seule voie d'issue pour contourner la crise politique actuelle résiderait, dans leur entendement, à l'acceptation de la contre-proposition du calendrier électoral qu'ils avaient déposée au siège de la Céni le 27 février. Ce calendrier électoral réaménagé propose à ce que les élections locales, municipales et urbaines, extrêmement budgétivores, soient postposées après 2016.

En attendant la réaction de la Céni et de la Monusco à sa requête, l'opposition refuse de s'embarquer dans ce qu'elle considère comme des voies sans issue. « *Ce que nous attendons du gouvernement, ce sont des réponses à toutes ces questions et propositions que nous avons formulées* », n'arrêtent de marteler les opposants. Très critique vis-à-vis du dialogue entre les forces politiques et sociales du pays proposé par Joseph Kabila, Vital Kamerhe estime que le peuple congolais est fatigué de



Quelques leaders de l'opposition congolaise

voir les politiciens dialoguer interminablement. « *On peut décrire la situation sans passer par le dialogue* », affirme-t-il tout en notant que la priorité devrait plutôt être consacrée à la sécurisation des populations de Beni et à la libération des prisonniers politiques qu'à autre chose. Et Kamerhe d'enfoncer le clou en ces termes

: « *Ce que nous faisons n'est pas du mépris vis-à-vis du président. Mais seulement nous disons que c'est sans objet à l'heure actuelle. Économisons l'argent pour le peuple congolais. Que cet argent soit envoyé à Beni pour aller soulager cette population qui est en difficulté* ».

Alain Diasso



L'Afrique mise en évidence comme un marché à haut potentiel pour les entreprises technologiques à l'occasion de la Conférence sur la technologie mondiale de DHL

7 mai 2015 : DHL, le premier fournisseur logistique mondial, a tenu mois dernier à Dubaï sa 5e Conférence sur la technologie mondiale, qui s'est accompagnée d'un certain nombre de séances clés sur la manière de faire des affaires en Afrique.

Placée sous le thème « Connecting Markets, Trends & People » (Connecter les marchés, les tendances et les personnes), la conférence a accueilli quelque 300 délégués, parmi lesquels de nombreux clients de DHL appartenant à des entreprises technologiques mondiales de tout premier rang, pour un programme de trois jours composé de séances plénières et d'ateliers. Les sujets abordés portaient sur les dernières tendances, innovations et solutions qui ont une incidence sur la chaîne d'approvisionnement technologique, l'accent ayant été placé sur le Moyen-Orient et l'Afrique en tant que régions d'intérêt clés à fort potentiel de croissance.

La séance plénière intitulée « Rise of Africa » (L'essor de l'Afrique) ainsi que différents ateliers ont exploré le potentiel du continent africain et les attentes à son égard, s'accompagnant de discussions sur le meilleur moyen d'affronter les défis ainsi que les barrières commerciales existantes et d'exploiter la croissance. Les porte-paroles de plusieurs entreprises africaines ainsi que d'une multinationale ont indiqué comment ils opèrent, avec succès, sur les divers marchés africains.

Dans son discours intitulé « Inspiring Africa: Capturing Chances » (Une inspiration venue d'Afrique : Saisir ses chances), Ashish Thakkar, fondateur et PDG du Groupe Mara, a fourni aux délégués présents à la conférence des informations intéressantes incitant à la réflexion. Sim Shagaya, de Konga, et Tayo Oviolu, PDG de Paga, ont plaidé pour le commerce avec l'Afrique, conseillant aux entreprises de dépasser le battage médiatique négatif et de se familiariser avec les pays

africains sur place, afin d'explorer et d'exploiter l'extraordinaire potentiel existant.

Les experts prédisent une forte croissance continue du secteur technologique dans toute l'Afrique, grâce à des entrepreneurs avertis tels que MM. Shagaya et Oviolu, qui sont à l'avant-garde du commerce électronique et des paiements mobiles, et à des segments technologiques tels que les téléphones portables, dont le rythme de croissance demeure soutenu.

D'après les estimations, l'utilisation d'Internet sur les téléphones portables sera multipliée par vingt au cours des cinq prochaines années en Afrique, ce qui correspond au double du taux de croissance enregistré dans le reste du monde. Les délégués présents à la Conférence sur la technologie mondiale de DHL ont appris à connaître les préférences des consommateurs africains, qui privilégient par exemple le paiement des détaillants par téléphone portable plutôt qu'au comptant et qui témoignent d'un intérêt croissant pour les appareils mobiles à prix abordables, favorisé par le développement rapide de la classe moyenne. Des discussions ont également abordé le potentiel de l'Afrique de devenir une destination pour la fabrication de produits technologiques.

Rob Siegers, président, département de la technologie mondiale auprès de DHL, a déclaré : « Le secteur de la technologie est un secteur hautement dynamique et le rythme du changement est rapide. Nous distinguons actuellement deux tendances : d'une part la progression des nouvelles technologies, telles que l'« Internet des objets », les mégadonnées, l'informatique en nuage et d'autres tendances qui transforment les modèles d'activité au fur et à mesure que les entreprises technologiques tentent d'améliorer leurs produits en les assortissant de services ; d'autre part l'intérêt accru



à exploiter la croissance des pays émergents. Alors que la croissance ralentit sur certains marchés traditionnels, les pays émergents gagnent en importance pour les entreprises technologiques, et, aux yeux d'un grand nombre de nos clients, l'Afrique est devenue particulièrement intéressante. Lors de la conférence de cette année, nous voulions mettre les clients en relation avec des experts déjà établis avec succès en Afrique. Nos séances plénières et nos ateliers ont été conçus pour offrir un aperçu unique de la manière de faire des affaires sur le continent et pour faciliter le partage de connaissances et la mise en réseau ».

Charles Brewer, directeur général de DHL Express Afrique subsaharienne, ajoute : « Nous étions présents avec une équipe d'experts en logistique provenant d'un bout à l'autre de l'Afrique, afin de faciliter le partage de connaissances et la mise en réseau, prouvant que DHL est un partenaire fort pour le secteur technologique à travers le continent. Nous sommes présents en Afrique depuis 37 ans et nous sommes bien placés pour assister les clients dans le cadre de leurs chaînes d'approvisionnement de bout en bout et de leurs solutions logistiques sur mesure, afin de les aider à surmonter les

difficultés et à tirer parti des opportunités de croissance considérables dont regorge le continent. »

Contact médias :
Megan Collinicos
Responsable : Publicité et relations publiques, Afrique subsaharienne
DHL Express
Tél. : +27 21 409 3613 ; tél. portable : +27 76 411 8570
megan.collinicos@dhl.com

DHL - Le Groupe de Transport et Logistique Mondial

DHL est la première marque mondiale du secteur de la logistique. Le groupe de divisions de DHL offre un portefeuille inégalé de services logistiques, qu'il s'agisse de la livraison de paquets nationaux et internationaux, de courrier express international, du transport routier, aérien et maritime ou de la gestion de la chaîne d'approvisionnement industriel. Avec plus de 325 000 employés répartis dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde, il met en contact les personnes et les entreprises, de manière sûre et fiable, permettant des flux commerciaux mondiaux. Avec des solutions spécialisées pour les marchés et les secteurs en croissance, dont le commerce électronique, la technologie, les sciences de la vie et les soins de santé, l'énergie, l'automobile et la vente au détail, ainsi que par son engagement prouvé en faveur de la responsabilité sociale de l'entreprise et par une présence inégalée sur les marchés en développement, DHL se positionne de manière résolue en tant que « Le groupe de transport et logistique mondial ».

DHL fait partie du groupe Deutsche Post DHL. En 2014, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 56 milliards d'euros. Pour tout complément d'information : www.dpdhl.com
Catalogue d'images disponibles : http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html

C2/BARRAGE

Sanga Balende bat Zamalek, V.Club tombe face à Stade Malien

Alors que l'attaquant Musema Ngoma a permis à Sanga Balende de prendre de l'avance sur Zamalek en match aller du tour de barrage de la Coupe de la Confédération à Lubumbashi, V.Club succombait à Bamako face à Stade Malien par zéro but à deux. Les matchs retour pour les deux clubs congolais s'annoncent difficiles, délicat pour Sanga Balende au Caire de conserver son but marqué à Lubumbashi et compliqué pour V.Club de remonter deux buts à Kinshasa.



Ngoy Kasanji et Katumbi aux couleurs de Sanga Balende à Lubumbashi (photo tpmazembe.com)

Éliminé de la Ligue des champions, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a réussi la première manche du match du barrage de la 12e Coupe de la Confédération face à Zamalek d'Égypte. Le club de Mbuji-Mayi a battu la formation venue du Caire, le 17 mai, au stade Frédéric-Kibassa Maliba à Lubumbashi dans la province du Katanga, par le score étrié d'un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit à la 12e minute par l'attaquant Musema Ngoma. Dans les tribunes d'honneur, on a noté la présence du gouverneur du Katanga et président sportif du TP Mazembe, Moïse Katumbi Chapwe, à côté de son homologue gouverneur du Kasai oriental et président de Sanga Balende. Les deux personnalités arboraient les couleurs sang et or du club de la capitale diamantifère congolaise. L'avance d'un but à zéro des poulains de l'entraîneur Santos Muitubile est certes positive. Mais cela ouvre la voie à une partie très disputée au match retour dans deux semaines (week-end du 5, 6 et 7 juin) au Caire, lors du match retour. Les Anges et Saints de Mbuji-Mayi qui ont fait une deuxième période terne à Lubumbashi, laissant la direction de jeu aux Chevaliers Blancs du Nil auront fort à faire pour préserver cette avance. À moins que Santos Muitubile ne change ses consignes afin de permettre à son équipe également percutante au match retour sur le terrain de l'adversaire. En cas de qualification, Sanga Balende accédera pour la première fois de son histoire en quarts de finale (phase des poules) d'une compétition africaine interclubs, Coupe de la Confédération pour le cas d'espèce. Notons que Sanga Balende voulait disputer ses autres matchs internationaux au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi. Mais l'inspecteur de la Confédération africaine de football (CAF) dépêchée en RDC afin de voir cette infrastructure ne l'a pas homologué, car le site ne remplirait pas les normes exigées par la CAF. Et le stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi en construction n'est pas encore prêt pour accueillir les rencontres des coupes d'Afrique. Aussi la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a-t-elle donc soumis à la CAF la solution alternative du stade TP Mazembe ou Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi pour les matchs à domicile de Sanga Balende. Rappelons qu'avant le match contre Zamalek du Caire, Sanga Balende a joué tous ses matchs internationaux à domicile au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. L'on pourrait croire que c'est suite aux troubles provoqués par les supporters locaux à Mbuji-Mayi lors du dernier match de la manche aller de play-off du championnat national entre Sanga Balende et V.Club que la Fécofa a pris l'option de délocaliser les matchs à domicile des Anges et Saints de Mbuji-Mayi à Lubumbashi. Cela, par crainte des représailles des supporters de V.Club au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. Toujours en match de barrage aller de la Coupe de la Confédération, l'AS V.Club n'a pas tenu, le 16 mai, au stade Modibo Keita de Bamako (Mali), face à Stade Malien. Les Dauphins Noirs ont courbé l'échine par zéro but à deux. Moctar Mohamed Cissé, alias Soldat, dès la 4e minute et par Ismaël Koné à la 68e minute ont signé les deux réalisations victorieuses du club de Sotuba. V.Club devra réaliser l'exploit de remonter deux buts avant de forcer le destin pour une qualification assez incertaine face à Stade Malien qui a été débarqué de la Ligue des champions par TP Mazembe. Le club de Bamako semble tenir ainsi une certaine revanche face à un autre club congolais. Rendez-vous dans deux semaines au stade Tata-Raphaël de Kinshasa.

Martin Enyimo

CONSÉCRATION

Maïsha industrie culturelle a ouvert ses portes

Inauguré le samedi 16 mai par Marie-Josée Kazadi, le site en plein réaménagement a pour mascotte une sculpture de femme vêtue en pagne dévoilée à la suite de la coupure du ruban symbolique suivie d'une visite guidée des lieux.

Plus que tous les discours qui ont emmaillé la cérémonie inaugurale, c'est le tour du propriétaire qui a permis de se rendre compte de la démarche engagée de Mado Ekene pour la promotion de la culture. En entrant dans le site, le regard des visiteurs se posera désormais sur la splendide sculpture située à droite de l'édifice central. Et, dans le hall d'entrée, la baie vitrée de la galerie Zawadi, également à droite livre un petit aperçu sur les trésors du Centre Rafiki, à savoir des peintures et sculptures de bois et autres. Mais droit devant soi, l'on aboutit à la salle Ushindi. D'une capacité d'accueil d'au moins mille personnes, comme l'a soutenu Déo Lusamba, elle peut se prêter à plusieurs offices, concerts, expositions, projections de films, etc. Ateliers de sculpture et de peinture, un espace ouvert qui a abrité une exposition de produits de création artistique et innovateurs sur le plan alimentaire, ont également fait partie de la visite.

Vraisemblablement, « l'industrie culturelle Maïsha se veut porte étendard de la mise en valeur du patrimoine culturel congolais, très riche dans sa diversité », comme l'a affirmé Clovis Makabu. Le directeur général du nouvel établissement qui a traduit ainsi la volonté de Mado Ekene, initiatrice et porteuse du projet, a jugé le temps propice à cette entreprise



Marie-Josée Kazadi posant à côté de la statue mascotte de Maïsha industrie culturelle

laborieuse, paraphrasant le savant Cheik Anta Diop, « le réveil de l'Afrique se trouve dans sa révolution culturelle ». Pour sa part, a-t-il cru bon de souligner, Maïsha s'attèle à cet ouvrage s'évertuant à mettre en valeur le génie créateur congolais. Une démarche d'autant plus compréhensible que « la RD Congo, a-t-il rappelé, connaît une variété des cultures au travers de ses tribus et ethnies ». La mission que s'assigne dès lors l'industrie culturelle est de faire en sorte que la culture congolaise « puisse refléter notre fierté, de génération en génération ».

En qualité de représentant du ministre de la Culture et arts, Marie-Josée Kazadi a loué l'initiative Maïsha qu'elle a jugée digne d'être encouragée. Ce, d'autant plus qu'elle « fait assurément partie de la vision du chef de l'Etat, à savoir la révolution de la modernité ». Et, convaincue aussi que la très grande diversité culturelle dont la RDC dispose « doit être développée », la directrice de cabinet du ministre de la Culture

a parlé de sa certitude. En effet, pour elle « Maïsha Park veut contribuer à porter la jeunesse à mieux la connaître, de sorte à en perpétuer les valeurs et avoir de quoi se faire prévaloir vis-à-vis des autres nations dans la sphère de la mondialisation ». Elle l'a vu tel « un cadre propice où les jeunes congolais pourront élargir leurs connaissances et s'ouvrir à d'autres horizons culturels ». Et d'affirmer que la culture est un outil important dans le développement d'une nation, Marie-Josée Kazadi y voit le lieu d'expression d'un peuple, le moyen dont il use pour déployer « toute la force de son imaginaire ». Elle est dès lors d'avis qu'« il est donc du devoir de chacun de nous d'apporter notre soutien » à l'œuvre en cours de matérialisation. Et, ce faisant, de « concentrer nos énergies pour que notre culture aille de l'avant et témoigne de notre grandeur car la RDC reste un pays fort et grand, la culture a le devoir d'en donner la preuve », a-t-elle martelé.

Nioni Masela

MUSIQUE

Héritier Watanabe sur les traces de Fally Ipupa

Comme son collègue musicien Fally Ipupa à l'époque, « Wata » a officiellement signé la semaine dernière dans les locaux de la chaîne de tv BBlack le contrat qui le lie au producteur ivoirien David Monsoh.

L'ancien musicien de Wenge Musica maison mère a également signé un partenariat avec le label « Because Music ». Aux termes de ces différents contrats, Héritier Watanabe s'est engagé à produire trois albums avec Obouo Music et a conclu une collaboration de cinq

ans d'édition avec Because Music. Ce dernier est l'un des principaux labels indépendants de musique en France.

La rumeur est donc devenue réalité pour Héritier Watanabe qui, l'année dernière encore, démentait catégoriquement son éventuel départ de Wenge Musica maison mère, après 17 ans de bons et loyaux services. Alors que « Wata » niait la réalité, David Monsoh annonçait déjà, il y a un an, qu'il allait signer une nouvelle pépite dans son écurie. « C'est

une exclusivité. Il s'appelle Héritier Wata. Il a fait une chanson pour rendre hommage à Didier Zokora lors de son mariage. Je travaille là-dessus. C'est ce genre de pépite-là que je vais essayer de faire découvrir et lancer comme l'éclosion que j'ai faite pour les autres artistes », avait indiqué ce faiseur de stars lors d'une interview accordée au site topvisages.net. Le propriétaire d'Obouo Music et cofondateur de la chaîne musicale BBlack Africa a également signé l'artiste Ferré Gola depuis l'année dernière. L'artiste Héritier Watanabe prépare déjà la réalisation de son premier album dans un studio à Paris. Pour rappel, les débuts réussis de la carrière solo de Fally Ipupa en 2006 sont notamment dus à sa fructueuse collaboration avec David Monsoh, l'un des producteurs africains les plus célèbres. Le producteur ivoirien avait également produit le premier album de Ferré Gola. L'avenir dira si la carrière solo de « Wata » suivra la même trajectoire.

Patrick Ndongidi



Héritier Watanabe et David Monsoh lors de la signature du contrat

La 6^e édition du Forum international sur le Green Business ouverte à Pointe-Noire

Le Forum qui réunit du 19 au 21 mai à Pointe-Noire plus de 500 participants venus du monde entier a été ouvert en présence d'Henri Djombo, ministre de l'Economie forestière et du développement durable. Pendant trois jours, la ville océane sera le cadre d'échanges et de concertation autour des thèmes liés au développement durable et à l'économie verte.

Créé il y a six ans après la prise de conscience sur l'épuisement des ressources naturelles et des conséquences des changements climatiques sur le mode de production et la précarité des populations, le forum international Green business a acquis une légitimité. « Il va ainsi déterminer les enjeux et les impacts dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie en vue de la préservation ou du rétablissement de la qualité de l'environnement. Ces enjeux et impacts viseront l'éclairage des hommes d'affaires sur les opportunités qu'offrent l'économie verte au Congo, en Afrique et dans le monde », a dit d'emblée Pierre Albert Victor Bayonne, administrateur maire du 1^{er} arrondissement Emery Patrice Lumumba s'adressant aux hôtes. Et d'ajouter, ce forum offre à notre ville l'opportunité d'avoir une économie diversifiée basée sur la protection de l'environnement.

Investir dans l'économie verte en Afrique centrale pour inventer

demain : cas de l'économie du reboisement au Congo est le thème central du forum, véritable laboratoire régional de l'économie verte, plate forme d'opportunités d'affaires et force de propositions et d'actions durables. « La 6^e édition se tient après la réunion des ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale qui a eu lieu à Kinshasa en octobre dernier. Cette conférence a adopté les textes portant création du Fonds de l'économie verte en Afrique centrale que nous avons tous appelé de nos vœux. Elle a la particularité de précéder la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tient en décembre à Paris », a dit sylvestre Didier Mavouezela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire.

« Ces deux repères ont fortement influencé le choix du thème de cette édition, la conférence de Kinshasa ayant permis l'adoption des composantes du programme d'appui au développement de l'économie verte en Afrique centrale. Parmi les composantes retenues par notre pays, il y a l'économie du reboisement », a précisé Sylvestre Didier Mavouezela. Selon lui, ce thème traduit dans les faits le choix du chef de l'Etat qui invite



Le ministre Henri Djombo visitant les stands crédit photo «Adiac»

sans exception pouvoirs publics et secteur privé, à planter un million d'hectares de forêts artificielles. « La conférence des Nations unies sur les changements climatiques Cop 21 qui se tient à Paris est aussi le lieu où s'imaginent les solutions nouvelles plus durables en vue de la transformation de nos modèles actuelles afin de les rendre compatibles avec les objectifs de développement durable » a conclu Sylvestre Didier Mavouezela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire et président du comité d'organisation du Forum.

Saluant l'initiative qui doit être un espace dynamique où chefs d'entreprises, décideurs politiques, chercheurs et société civile échangent et mettent à profit leurs expériences en vue d'identi-

fier les sources potentielles de financements nécessaires à la promotion et au développement du secteur vert d'Afrique centrale, Henri Djombo, ministre de l'Economie forestière et du développement durable a dit que « dans le cadre de l'économie de reboisement, le président de la République a lancé le 6 Novembre 2011, le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) visant la mise en place d'un million d'hectares de plantations à objectifs divers et variés sur une période de dix ans. Cette vision écologique du président de la République montre la voie à suivre pour l'émergence de l'économie verte appliquée à la foresterie, en particulier au reboisement comme une filière dont la contribution à la diversification

industrielle et économique, à la lutte contre les changements climatiques, à celle contre la pauvreté et à la création d'emplois décents doit être développée »

Le ministre Djombo a en outre reconnu que « le Congo dispose d'atouts importants pour atteindre un tel objectif, à savoir: la disponibilité d'immenses étendues de terres susceptibles d'être sécurisées au Sud et au centre du pays, le désenclavement progressif de l'arrière-pays permettant de réduire les coûts de transport des produits d'exportation, le développement des infrastructures de communication avec les pays d'Afrique centrale, une grande expérience des techniques de plantations industrielles d'eucalyptus et de pins, l'existence d'un centre de recherche forestières, la stabilité politique, la possibilité de prendre des mesures d'accompagnement et des incitations fiscales et douanières en faveur des promoteurs des projets verts, des secteurs industriel et bancaire en expansion, un port en eau profonde en plein développement ».

Le Forum Green business a été institutionnalisé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Ceeac) qui, par le biais de son secrétaire général a déclaré « Le forum amorce maintenant son développement vers une véritable entreprise au service des entreprises de l'économie verte ».

Hervé Brice Mampouya

Des femmes organisent une journée de prière pour la paix

La cérémonie y relative a eu lieu samedi 16 mai au stade municipal de Pointe-Noire en présence d'Alexandre Honoré Paka et d'Alphonsine Ibeyabo respectivement préfet de Pointe-Noire et présidente du comité des mamans pour la paix des départements du Kouilou et de Pointe-Noire.

S'adressant au public sur son message de paix, Alphonsine Ibeyabo a signifié que cette retrouvaille constituait un appel à l'endroit de tous les habitants des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Voire des jeunes.

« Nous vivons des périodes troubles liées à l'évolution de l'actualité politique dans notre pays ; nous avons marre de la division et des luttes fratricides qui se sont produites autrefois. Quand une femme pleure, c'est toute la nation qui souffre... nous ne voulons plus de souffrance, de peine, de chagrin, de cris dans ce pays. Nous ne voulons rien que la paix pour notre la construction du Congo », a-t-elle déclaré.



Les participants à la journée de la prière

Parlons au nom des autorités départementales et nationales, Alexandre Honoré Paka a rappelé que « Les hommes d'église et les hommes politiques sont ensemble en vue de bannir toute violence, la haine, la guerre. La violence politique n'est jamais passée à Pointe-Noire et au Kouilou. Cette journée de prière vient à point nommé rejeter les discours de honte prononcés par certains leaders politiques...

Lorsqu'un leader politique vous exhorte à la violence, exigez que ces enfants soient au premier rang parce que les larmes des enfants des autres ont assez coulé dans ce pays... » Cette cérémonie était marquée par les différents messages de paix adressés au public et exprimés en diverses langues vernaculaires comme le vili, le Kongo, le mbochi, le ganguoulou, le téké, etc.

Séverin Ibara

FOOTBALL PREMIÈRE DIVISION

Trois clubs au coude à coude au championnat départemental

La compétition qui se déroule depuis le 14 mars au Complexe sportif de Pointe-Noire se poursuit avec un engouement très remarquable eu égard au classement provisoire à l'issue de la huitième journée discutée la semaine dernière.

Dix équipes participent au championnat de football de la première division départementale de Pointe-Noire. En effet depuis la première journée, les trois clubs qui se sont illustrés au premier plan n'ont pas cédé leur place aux autres mais se ballotent entre eux car, chacun a déjà occupé la tête au moins une journée avant de la perdre en faveur d'un autre.

C'est ainsi qu'à l'issue de la huitième journée, le Stade Ponténégrin a conservé la tête du championnat conquis lors de la septième journée. Cette équipe est poursuivie par le Club des Jeunes et Elf Total qui ont le même nombre de points (12) à la différence de buts. FC Tchimaghi est quatrième avec 10 points et deux matches de moins. La compétition se poursuivra le 19 mai avec deux rencontres au programme ; Beni Sport /FC Lissanga et FC Tchimaghi/AS Movis.

Classement des butteurs

Au classement des butteurs, Tainsy Loemba est en tête avec 8 buts en sept matches joués, l'excentré qui joue sa première saison avec le club des Jeunes est actuellement deuxième au classement provisoire avec son club. Il est talonné par deux autres joueurs qui ont quatre buts chacun, il s'agit de Franc Otsengué de Beni-Sport et Tibo Grâce Missilou de FC Tchimaghi.

Charlem Léa Legnoki

CAN 2017-FOOTBALL

17 joueurs déjà connus contre le Kenya

La Fédération a publié, vendredi soir, une liste de 17 joueurs, dont trois « nouveaux » : Hugo Konongo, Jordan Massengo et Rahavi Kifoueti. Claude Le Roy complètera sa liste avec six éléments à choisir dans le groupe des U23 parmi lesquels Babélé, Mafoumbi et Ndzila ont déjà leur ticket. Rappelons que les Diables rouges recevront le Kenya mi-juin pour le compte de la 1^{re} journée des éliminatoires de la CAN 2017.

Un nouveau cycle débutera le week-end des 13 et 14 juin : il doit mener les Diables rouges au Gabon, pays hôte de la CAN 2017, voire en Russie, l'année suivante. Pour y parvenir, l'équipe de Claude Le Roy qui sera en fin de contrat en fin d'année civile devra débiter par un bon résultat, à domicile, face aux Harambee Stars du Kenya. Le technicien français s'appuiera sur le socle de l'équipe quart de finaliste de la dernière CAN. Sur les dix-sept joueurs de la présente liste, auxquels on peut d'ores et déjà ajouter Sagesse Babélé et les gardiens Ndzila et Mafoumbi, quatorze sont présents. Manquent à l'appel Igor Nganga, Mavoungou, Chris Malonga, Binguila (blessé), Ganvoula et Douniama. Parmi eux, certains comme Ganvoula et Douniama pourraient faire les frais d'un temps de jeu à la baisse.

Pour Chris Malonga, ce sont davantage ces performances au sein d'un Lausanne en déliquescence qui plaident contre lui. Au même titre que Mavoungou, décevant lors de la CAN U20. Forfait avec les U23, Binguila n'est logiquement pas là, surtout qu'il joue avec l'équipe U19 d'Auxerre depuis son arrivée en France. Pour Igor Nganga, qui est titulaire chaque week-end à Aarau, dernier de son championnat, il semble qu'il s'agisse d'un choix technique assumé par le staff. Pour la même raison, Bernard Itoua, déjà absent à la CAN, ne figure pas sur la liste. Il reste pourtant le seul défenseur central congolais à évoluer dans une équipe de première division européenne.

Les réseaux sociaux et les ngandas s'interrogent sur les non sélectionnés

Au rayon des absences : Dzon Delarge, titulaire à Liberec, Allan Kimbaloula, 6 buts en 11 matchs, Maël Lépicier; Kévin Koubemba et Yannick Loemba, 9 buts avec Mons cette saison. Pour les deux premiers, on peut légitimement s'interroger. Pour Loemba, dont le dernier match remonte au 4 avril (à la demande d'Ostende, son futur club), la logique de la forme du moment justifie le choix de

Claude Le Roy. De même pour Maël Lépicier, dont la lecture du jeu et la relance n'ont pas d'équivalent en sélection, mais qui n'a pas disputé de match officiel depuis le 21 mars en raison d'une blessure au mollet. Quant à Kévin Koubemba, il ne joue plus en équipe première à Lille depuis le 12 avril. Probablement en raison de son manque d'efficacité (0 but en 8 matchs de Ligue 1), mais aussi du retour en forme de Nolan Roux (4 buts depuis mars) et de l'émergence de Boufal (3 buts et 3 passes décisives depuis le 12 avril).

Ces absences sont compensées par des arrivées : écarté lors du stage de préparation de la CAN 2015, Jordan Massengo fait son retour et viendra densifier l'entrejeu. Contrairement à Loemba, l'ancien Istrien a terminé la saison avec Mons et disputé son dernier match le 25 avril. Apparu quelques minutes sous le maillot des Diables rouges en novembre 2012, lors du match amical Angola-Congo, Hugo Konongo sera du voyage. Auteur d'une belle deuxième partie de saison avec Clermont, il vient de signer avec Créteil son premier contrat pro. Avec quatre latéraux gauches, le Congo est désormais bien armé à ce poste... Le trio de « nouveaux » est complété par

Rahavi Kifoueti, attaquant remplaçant à Luçon (22 matchs, 10 titularisations et 3 buts). À 26 ans, il découvrira la sélection nationale, à défaut de la Ligue 2, puisque Luçon, défait vendredi soir, n'a plus d'espoir de montée.

Les 17 joueurs sélectionnés

Gardiens : Chancel Massa (AC Léopards)

Défenseurs : Boris Moubio et Dimitri Bissiki (AC Léopards), Marvin Baudry (AC Amiens/France/3^e division), Francis N'Ganga (Charleroi/Belgique/1^{re} division), Hugo Konongo (Clermont/France/2^e division), Arnold Bouka Moutou (Angers/France/2^e division)

Milieux : Prince Oniangue (Reims/France/1^{re} division), Delvin Ndinga (Olympiakos/Grèce/1^{re} division), Jordan Massengo (Mons, en faillite), Cesair Gandzé (AC Léopards)

Attaquants : Thievy Bifouma (Almeria/Espagne/1^{re} division), Fodé Doré (CFR Cluj/Roumanie/1^{re} division), Franci Litsingi (Teplice/République tchèque/1^{re} division), Dominique Malonga (Hibernian/Ecosse/2^e division), Fabrice Ondama (WAC/Maroc/1^{re} division), Rahavi Kifoueti (Luçon/France/3^e division)

Camille Delourme

FÉCOFOOT

Les préliminaires de la Coupe du Congo démarrent le 23 mai

La Fédération congolaise de football a publié le calendrier des rencontres comptant pour les préliminaires de la Coupe du Congo qui débutent le 23 mai prochain à travers les différents stades du pays.

Munisport, la lanterne rouge du championnat, est la seule équipe de Ligue 1 à prendre le départ dès les préliminaires. Il en découlera le 23 mai au Complexe sportif de Pointe-Noire avec l'équipe de Black star avant la rencontre mettant aux prises Fleur du ciel au Club des jeunes. Le 24 mai sur les mêmes installations, le TP Caïman affronte Béni sport quelques heures avant la rencontre Ponton sur mer-EC Total.

Dans la Bouenza, l'AS Cheminots de Nkayi rencontrera la JS Bouenza puis FC Council sera aux prises au vainqueur du match de Bouansa. Au stade de Sibiti, l'AJSJ jouera face à Régie financière. Au stade de Kinkala, ASK va négocier sa qualification devant FC Ignié avant le match Carp-Patronage de Kinkala. Au stade Marien-Ngouabi, le Réal d'Owando aura un grand challenge à relever face à l'Inter de la localité. En deuxième rencontre, le CS Oyonnax défiera Écosport. Dans la Cuvette Ouest, duel intéressant au stade d'Ewo entre AS Olympic d'Ewo et Éco Oil d'Itoumbi.

Dans les Plateaux, une rencontre 100% Djambala est au menu. Elle mettra aux prises



Une vue des coupes du Congo des deux versions exposées lors de la finale Diables noirs-Cara à Sibiti (Photo Adiac)

les Diables noirs à Patronage. Dans la Sangha, Saint-Michel de Ouesso accueillera Étoile de Ouesso. À Impfondo, l'Inter d'Impfondo accordera son hospitalité à l'Étoile de la localité. À Brazzaville et à Dolisie, les combinaisons complètes ne seront connues qu'à l'issue du dernier tour du tournoi qualificatif qui s'achève au milieu de la semaine.

Déjà le 24 mai au stade Éboué, le TP Mystère recevra le vainqueur 1 tandis que Coddipa en découlera avec le vainqueur 2. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso, les Jeunes fauves s'expliqueront avec vainqueur Niari 1 et l'Inter de Dolisie avec vainqueur Niari 2. Le 25 mai au stade Éboué, AS Nsiemba croisera le fer avec le vainqueur 3 avant la rencontre JS Ollombo-vainqueur 4. Au complexe sportif de Pointe-Noire, JSB sera aux

prises à CS Atlanta en première explication avant TP Mokanda-Interclub de Pointe-Noire. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso, US Bantou de Dolisie jouera face au vainqueur Niari 3 puis Asia sera aux prises à Sainte Éclair.

Le 26 mai au stade Éboué à Brazzaville, Club 57 sera face au vainqueur 5 juste avant Kotoko-vainqueur 6. Au complexe sportif de Pointe-Noire, Pigeon vert jouera contre Pèlerin. Le 27 mai au stade Éboué, Étoile de Talas contre vainqueur 7 puis Aigles sport-CESD. Le 28 mai, Yaba sport recevra US Bantou de Brazzaville avant Ajax de Ouenzé- Baygon rouge. Notons que les rencontres des préliminaires se disputeront en élimination directe. En d'autres termes, l'équipe qui aura perdu sa rencontre quitte la compétition.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Deux joueurs du CESD La Djiri rejoignent un club français de ligue 1

L'avant-centre Exaucé Ngassaki Ndongo et le milieu défensif Durel Avounou viennent de signer un contrat de stagiaire-pro avec SM Caen.

Les deux joueurs se sont illustrés lors de la 36^e édition du tournoi Saint-Joseph disputé récemment en France. Figures de proue de l'effectif, Exaucé Ngassaki Ndongo, Durel Avounou et bien d'autres sont restés dans l'Hexagone pour une série d'essais au sein des clubs professionnels français, FC Tours, Dijon, Clermont Ferron, Havre, Auxerre... Leur passage au SM Caen a été le plus concluant. Ils y ont révélé

« Exaucé et Durel ont participé à plusieurs tournois, l'année où ils étaient en essai à Auxerre... Tout ce ceci leur a permis d'aiguiser leur talent pour s'adapter partout où ils seront »

leur talent au grand jour au point de convaincre les techniciens du club français de ligue 1 qui, finalement, les ont retenus. Le contrat est de deux ans.

Exaucé Ngassaki Ndongo a déjà regagné la France pour finaliser ses essais. Durel Avounou, par contre, est encore à Pointe-Noire avec l'équipe nationale des U-23 qui préparent le match contre le Ghana. « (...) Il faut reconnaître que SM

Caen a un niveau élevé. Je me vois donc obligé de travailler d'arrache-pied pour avoir une place de choix dans l'effectif tout en sachant que ce ne sera pas facile d'autant plus que la concurrence est rude par rapport à la qualité des joueurs qui y sont », a indiqué Exaucé Ngassaki. Durel Avounou a abondé dans le même sens affichant sa détermination de s'affirmer. Ce dernier, soulignons-le, devrait rejoindre le club français d'ici au mois de juillet prochain, soit en début de saison 2015-2016.

Le formateur Vincent Rautureau qui les a suivis au Centre d'Études et Sports La Djiri (CESD), croit que les deux joueurs ont du talent pour réussir. « Exaucé et Durel ont participé à plusieurs tournois, l'année ils étaient en essai à Auxerre... Tout ce ceci leur a permis d'aiguiser leur talent pour s'adapter partout où ils seront », a-t-il déclaré. Le souhait étant de voir ses deux poulains être à la hauteur des attentes.

Rominique Nerplat Makaya